

# CADRE UNIFIÉ DU BUDGET, DES RÉSULTATS ET DES RESPONSABILITÉS

## Rapport financier

**Documents supplémentaires pour ce point :** Rapport financier intermédiaire pour la période du 1er janvier 2020 au 31 mars 2020 (UNAIDS/PCB (46)/19.13).

**Actions requises lors de cette réunion – Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :** *Accepter* le rapport financier et les états financiers vérifiés pour l'année close le 31 décembre 2019

**Implications financières des décisions prises :** aucune

## Table des matières

<b>Section I : Introduction</b> .....	5
<b>Section II : Déclaration sur le contrôle interne 2019</b> .....	10
<b>Deuxième partie : États financiers vérifiés, tableaux annexés et notes afférentes aux comptes de l'année close le 31 décembre 2018</b>	
Note d'information .....	15
Certification des comptes .....	16
Lettre de transmission du Commissaire aux comptes .....	17
Opinion du Commissaire aux comptes .....	18
État I : État de la situation financière	
Toutes origines de fonds confondus au 31 décembre 2018 .....	22
État II : État de la performance financière	
Toutes origines de fonds confondus pour l'année close le 31 décembre 2018 .....	23
État III : État des variations de l'actif net/de la situation nette	
Toutes origines de fonds confondus pour l'année close le 31 décembre 2018 .....	24
État IV : Tableau des flux de trésorerie	
Toutes origines de fonds confondus pour l'année close le 31 décembre 2018 .....	25
État V : État de comparaison des montants budgétisés et des montants réels du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2018–2019 pour l'année close le 31 décembre 2018.....	26
Notes afférentes aux comptes .....	27
Exposé des objectifs .....	27
Base de préparation et de présentation .....	27
Principaux principes comptables.....	28
Informations à l'appui de l'état de la situation financière.....	34
Informations à l'appui de l'état de la performance financière.....	48
Tableau annexé 1 : État de la performance financière par segment	
Toutes origines de fonds confondus pour l'année close le 31 décembre 2019.....	51
Rapprochement de l'état de la comparaison budgétaire (état V) et de l'état de la performance financière (état II) .....	52
Tableau annexé 2 : Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités	
Détail des recettes pour l'année close le 31 décembre 2019.....	55
Tableau annexé 3 : Fonds supplémentaires	
Détail des recettes pour l'année close le 31 décembre 2019.....	56
Tableau annexé 4 : Fonds extrabudgétaires	
Détail des recettes pour l'année close le 31 décembre 2019.....	57
<b>Section III : Informations sur la gestion</b> .....	58
Tableau 4 : Allocations approuvées, dépenses et fonds affectés de l'UBRAF 2018–2019 pour l'année close le 31 décembre 2019.....	59

Tableau 5 : Fonds supplémentaires Fonds disponibles, dépenses et fonds affectés (résumé) par origine des recettes pour l'année close le 31 décembre 2019 .....	62
Tableau 6 : Fonds extrabudgétaires Fonds disponibles, dépenses et fonds affectés (résumé) par origine des recettes pour l'année close le 31 décembre 2019.....	63
Tableau 7 : Dépenses et fonds affectés au niveau des pays et des régions, toutes origines de fonds confondues pour l'année close le 31 décembre 2019 .....	64
Tableau 8 : Allocations approuvées, dépenses et fonds affectés au titre des enveloppes allouées aux pays pour l'année close le 31 décembre 2019.....	66

## SECTION I

### INTRODUCTION

1. Conformément à la modalité de fonctionnement 5 (vi) du Modus Operandi du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida), le rapport financier de l'année close le 31 décembre 2019 est remis pour examen par le Secrétariat de l'ONUSIDA au Conseil de Coordination du Programme, en vertu des procédures établies qui requièrent de ce dernier qu'il examine le rapport financier du Programme.
2. Les états financiers, les principes comptables et les notes afférentes aux comptes ont été préparés conformément aux dispositions des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et du Règlement financier et des Règles de gestion financière de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
3. C'est la septième année que les états financiers de l'ONUSIDA sont préparés conformément aux normes IPSAS, ce qui continue d'optimiser la transparence, d'accroître la responsabilisation et d'améliorer les rapports financiers de l'ONUSIDA.
4. La responsabilité des gestionnaires, la transparence et la gestion des risques sont des aspects essentiels du programme de réforme de l'ONUSIDA et les progrès se poursuivent sans relâche à cet égard. Pour la première fois, une déclaration sur le contrôle interne (SIC) est incluse dans les états financiers vérifiés. Le SIC est un document de responsabilité publique signé par le Directeur exécutif, qui décrit l'efficacité des contrôles internes de l'ONUSIDA et fournit des détails sur tout problème et risque important lié au contrôle au cours de l'année, ainsi que sur les mesures prises pour y faire face. Le SIC continuera à être révisé chaque année pour rassurer les parties prenantes et démontrer le respect du principe de responsabilité.
5. L'application des normes IPSAS n'a actuellement pas d'impact sur la préparation du budget de l'ONUSIDA – Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) – qui continue d'être établi selon une comptabilité de caisse modifiée. Cette méthode différant de la comptabilité d'exercice appliquée aux états financiers, un rapprochement entre le budget et les principaux états financiers est présenté conformément aux dispositions des normes IPSAS.
6. Le rapport présente les principales informations financières relatives aux recettes, aux dépenses, à l'actif net/la situation nette et aux actifs et passifs du Programme, ainsi que des informations sur les flux de trésorerie, les liquidités et la situation nette. Ainsi, il fournit une vision complète de la situation financière de l'ONUSIDA au 31 décembre 2019.

### **Budget-plan de travail approuvé**

7. L'UBRAF 2016–2021 est l'instrument qui permet au Programme commun de mettre en œuvre la Stratégie 2016–2021 de l'ONUSIDA adoptée par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 37<sup>e</sup> réunion d'octobre 2015. Il a pour objectif de soutenir la réalisation de la vision à long terme de l'ONUSIDA, à savoir : zéro nouvelle infection par le VIH, zéro décès lié au sida et zéro discrimination.
8. Le CCP a approuvé le budget 2018–2019 et le modèle révisé de mobilisation et d'allocation des ressources lors de sa 40<sup>e</sup> réunion en juin 2017. Il a approuvé un budget de base annuel d'US\$ 184 millions répartis comme suit : US\$ 140 millions alloués au Secrétariat de l'ONUSIDA afin de doter celui-ci de ressources suffisantes ; US\$ 44 millions alloués aux Coparrainants (US\$ 22 millions à répartir entre les Coparrainants ; une allocation supplémentaire d'US\$ 22 millions pour les Coparrainants au niveau national sous la forme d'enveloppes par pays, pour tirer parti d'actions communes dans les pays nécessitant une

accélération de la riposte ou pour aider les populations dont les besoins sont les plus pressants dans les autres pays).

9. Il a également approuvé l'allocation d'autres ressources sous la forme de fonds supplémentaires – d'un montant total d'US\$ 58 millions (US\$ 43 millions pour les Coparrainants et US\$ 15 millions pour le Secrétariat) – afin de remédier à certains contextes épidémiques ou nationaux particuliers, ce qui porte le montant total des ressources au niveau correspondant à un UBRAF entièrement financé (US\$ 484 millions pour l'exercice biennal 2018–2019).

## Recettes

10. En 2019, les recettes totales se sont élevées à US\$ 230,5 millions pour les fonds de base et hors budget de base (contre US\$ 219,7 millions en 2018), dont US\$ 184,2 millions mis à disposition au titre de l'UBRAF et US\$ 46,3 millions au titre de fonds hors budget de base. Sur ces fonds hors budget de base, US\$ 44 millions ont été mis à la disposition de l'ONUSIDA pour appuyer un certain nombre d'activités au niveau mondial, au plan régional et à l'échelon des pays, conçues pour des pays ou des objectifs spécifiques. Le solde d'US\$ 2,3 millions correspondait principalement à des gains de réévaluation actuarielle sur le Fonds pour paiements de fin de contrat. Le tableau 1 (ci-dessous) fournit le détail des recettes pour 2019 et 2018.

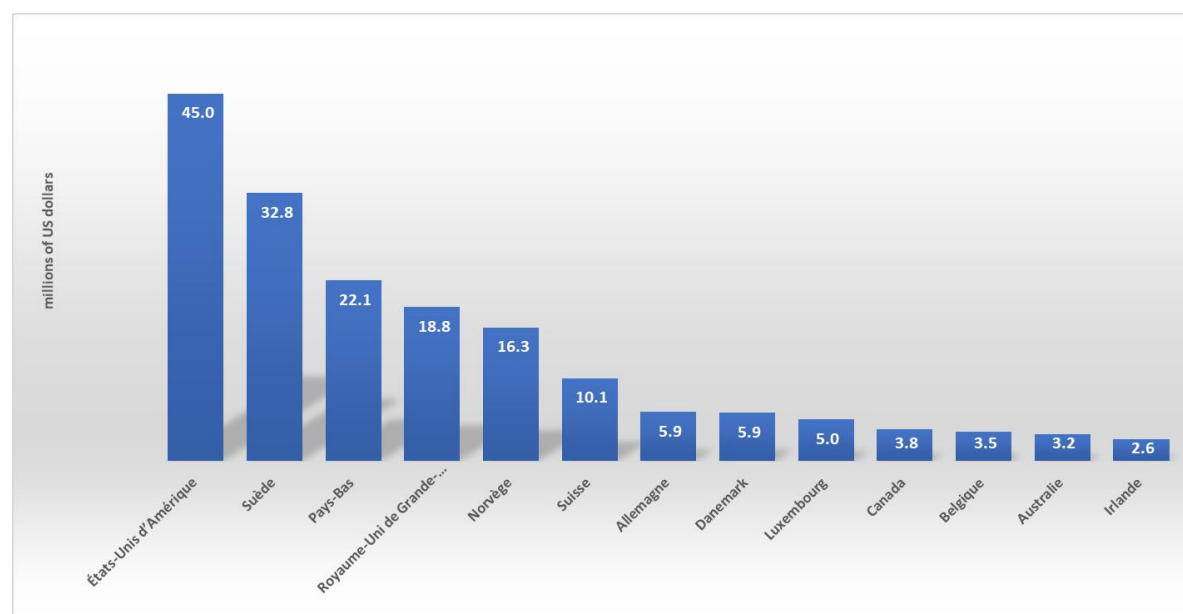
**Tableau 1. Détail des recettes – Tous fonds confondus (en dollars des États-Unis)**

Recettes	Fonds de base de l'UBRAF		Fonds hors budget de base		TOTAL	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Gouvernements	179 019 416	184 535 955	38 231 147	21 025 549	217 250 563	205 561 504
Organismes coparrainants	-	-	3 688 171	3 688 920	3 688 171	3 688 920
Autres	212 956	226 958	2 038 561	5 128 403	2 251 517	5 355 361
Produits financiers	4 938 290	4 021 575	2 383 541	1 108 910	7 321 831	5 130 485
<b>Total général</b>	<b>184 170 662</b>	<b>188 784 488</b>	<b>46 341 420</b>	<b>30 951 782</b>	<b>230 512 082</b>	<b>219 736 270</b>

11. Comme indiqué dans le tableau 1 ci-dessus, des recettes totales d'US\$ 184,2 millions ont été mobilisées et mises à la disposition de l'UBRAF. Cela représente 76 % de l'objectif du Secrétariat concernant les ressources à mobiliser – à savoir, US\$ 242 millions pour 2019 (contre US\$ 188,8 millions ou 78 % en 2018 et US\$ 176,9 millions ou 73 % en 2017) –, d'où un déficit d'US\$ 57,8 millions par rapport au budget approuvé par le Conseil de Coordination du Programme. Le déficit de 2019 est supérieur au déficit de 2018 qui s'élevait à US\$ 53,2 millions.

12. Le graphique 1 (ci-dessous) présente le détail des recettes reçues des principaux donateurs au titre de l'UBRAF pour 2019.

**Figure 1. Détail des recettes reçues des principaux donateurs au titre de l'UBRAF pour 2019 (en millions de dollars des États-Unis)**



## Dépenses

13. Les dépenses totales de l'année close le 31 décembre 2019 se sont élevées à US\$ 233,7 millions (contre US\$ 209,3 millions en 2018 et US\$ 225,2 millions en 2017). Dans ce montant, US\$ 178,8 millions représentaient des dépenses au titre de l'UBRAF 2018–2019, US\$ 53,3 millions représentaient des dépenses au titre des fonds hors budget de base et US\$ 1,6 million représentait des charges financières. Le tableau 2 donne le détail des dépenses par type de fonds pour 2019 et 2018.

**Tableau 2. Détail des dépenses – Tous fonds confondus (en dollars des États-Unis)**

Dépenses	2019	2018
Fonds de base de l'UBRAF	178 804 425	171 798 677
Fonds hors budget de base	53 345 505	30 397 337
Dépenses de l'année précédente	-	3 789 629
Charges financières	1 584 712	3 341 700
<b>Total des dépenses</b>	<b>233 734 642</b>	<b>209 327 343</b>

14. Grâce au repositionnement stratégique opéré en 2016 et aux initiatives et mesures mises en place afin de réduire les coûts et d'améliorer le rapport coût-efficacité et l'efficacité, le Secrétariat n'a pas dépassé sa part approuvée dans les dépenses de l'UBRAF (ramenées à US\$ 137,5 millions contre US\$ 140 millions dans le budget approuvé). Les dépenses et les fonds affectés au titre de l'UBRAF pour le Secrétariat en 2019, soit US\$ 137,5 millions, ont été supérieurs par rapport à l'année 2018, principalement en raison du versement rétroactif du traitement du personnel de Genève recruté sur le plan international en août 2019.
15. Par ailleurs, le total des dépenses en 2019, d'un montant d'US\$ 233,7 millions, a augmenté de 11,6 %, soit US\$ 24,4 millions, par rapport au total des dépenses en 2018, qui s'élevait à US\$ 209,3 millions. Cela est visible dans le tableau 3 et sur le graphique 2 (ci-dessous), qui

montrent également une augmentation des coûts de US\$ 2,2 millions dans la catégorie des charges de personnel, de US\$ 12,9 millions dans la catégorie des virements et subventions à d'autres entités, et de US\$ 7,7 millions dans la catégorie des services contractuels. Les dépenses restantes dans les autres grandes catégories sont stables par rapport à 2018.

16. L'augmentation des virements et subventions à d'autres entités, de US\$ 61,7 millions en 2018 à US\$ 74,5 millions en 2019, est presque entièrement liée aux accords de financement hors budget de base conclus avec les partenaires, soit une augmentation de US\$ 4,6 millions liées au Fonds Robert Carr, de US\$ 3,9 millions de l'USAID pour des activités au Myanmar, de US\$ 1 million de projets financés par la Fédération de Russie et de US\$ 1,1 million d'un projet financé par l'USAID pour fournir un soutien technique essentiel à 20 villes prioritaires dans les pays nécessitant une accélération de la riposte. L'augmentation des dépenses pour les services contractuels de US\$ 17,2 millions en 2018 à US\$ 24,9 millions en 2019 est presque entièrement liée à l'augmentation des demandes d'appui technique aux pays, fournies par le biais du mécanisme d'appui technique de l'ONUSIDA financé par l'USAID.
17. En outre, plusieurs grands événements et projets ont été mis en œuvre en 2019 pour permettre à nos partenaires et au personnel de l'ONUSIDA d'atteindre plus efficacement nos objectifs, ce qui a entraîné une augmentation des dépenses en voyages en 2019 de US\$ 1,7 million par rapport à 2018. Ces événements comprenaient, entre autres, la réunion de haut niveau « Accelerating Progress Towards the 2020 HIV Prevention Targets », la réunion de mobilisation communautaire mondiale, le projet « Champions » et le programme de leadership féminin inspiré du PAD.

### **Tableau 3. Détail des dépenses par catégorie (en dollars des États-Unis)**

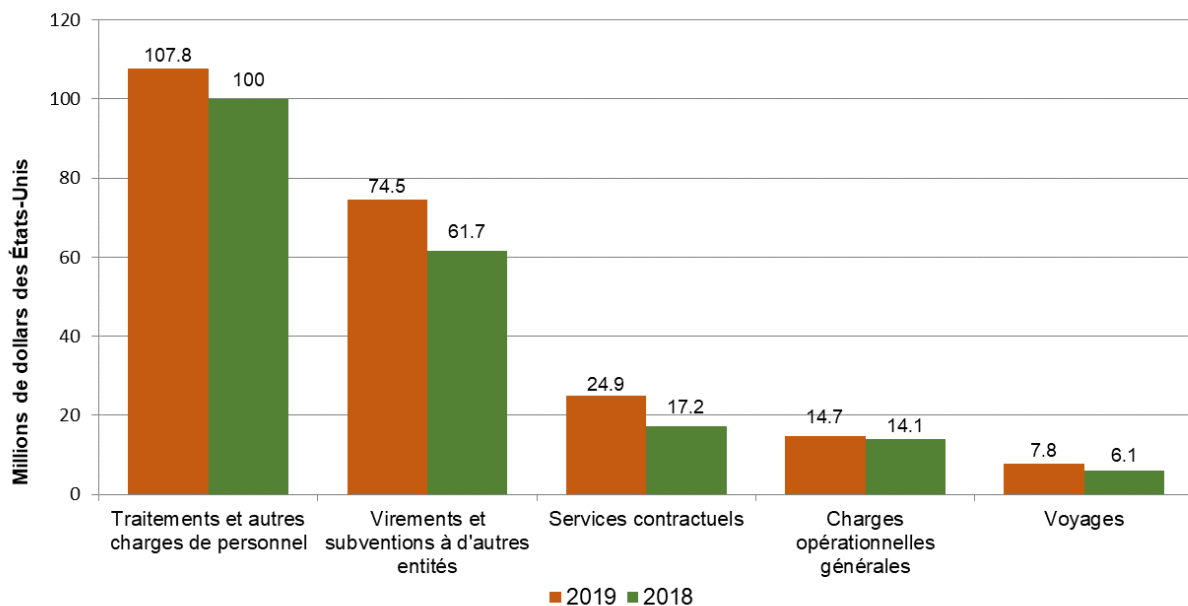
#### **Détail des dépenses par catégorie (en dollars des États-Unis)**

Dépenses	2019	2018
Traitements et autres charges de personnel <sup>a/</sup>	107 856 288	105 616 408
Virements et subventions à d'autres entités	74 536 016	61 676 308
Services contractuels	24 901 282	17 185 877
Charges opérationnelles générales	14 682 755	14 087 766
Voyages	7 809 773	6 149 310
Équipements, mobilier et véhicules	443 240	659 234
Amortissements	543 944	610 740
Charges financières	2 961 344	3 341 700
<b>Total des dépenses</b>	<b>233 734 642</b>	<b>209 327 343</b>

<sup>a/</sup> Comprend US\$ 3,7 millions pour 2019 et US\$ 5,6 millions pour 2018 relatifs à des dépenses au titre de l'assurance-maladie du personnel liées à la variation du passif actuariel.



**Figure 2. Détail des dépenses par principales catégories pour les années 2019 et 2018**  
(en millions de dollars des États-Unis)



### Solde des fonds

18. L'ONUSIDA étant un programme financé par des contributions volontaires, il a besoin d'un solde de fonds qui lui sert de fonds de roulement pour initier et mettre en œuvre les activités en attendant de recevoir les contributions promises. Pour garantir la continuité des activités d'une année sur l'autre, y compris le virement de fonds aux Coparrainants, il est nécessaire de disposer d'un solde de fonds suffisant à la fin de chaque année pour garantir le lancement et la mise en œuvre de l'UBRAF l'année suivante/l'exercice biennal suivant.
19. Lors de sa 26<sup>e</sup> réunion qui s'est tenue à Genève du 22 au 24 juin 2010, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé la fixation d'un niveau maximum pour le solde net des fonds de l'UBRAF équivalent à 35 % (soit US\$ 170,0 millions) du budget biennal de l'ONUSIDA. De plus, lors de sa 36<sup>e</sup> réunion qui s'est tenue à Genève du 30 juin au 2 juillet 2015, le CCP a approuvé un niveau minimum du solde net des fonds de l'ONUSIDA équivalent à 22 % (soit US\$ 107 millions) de son budget biennal.
20. Au 31 décembre 2019, le solde net des fonds de l'UBRAF s'élevait à US\$ 100,3 millions, soit 20,7 % du budget biennal<sup>1</sup> (contre US\$ 95,6 millions, soit 19,7 % au 31 décembre 2018, et US\$ 81,7 millions, soit 16,8 % au 31 décembre 2017). Ce niveau est inférieur au niveau minimum de 22 % (soit US\$ 107 millions) du budget biennal approuvé par le Conseil de Coordination du Programme en juin 2015.
21. Ainsi qu'il est souligné dans le paragraphe 19, le solde des fonds de l'UBRAF correspond au fonds de roulement de l'ONUSIDA. Il permet au Programme commun de virer des fonds aux Coparrainants au début de chaque année et de fonctionner sans interruption. Cependant, comme le niveau du solde des fonds au 31 décembre 2019 reste inférieur au solde minimal fixé par le Conseil de Coordination du Programme, le Secrétariat continuera

<sup>1</sup> Outre un montant d'US\$ 178,8 millions dépensés en 2019 au titre de l'UBRAF 2018-2019, un montant d'US\$ 3,8 millions a été affecté pendant l'année 2019 (correspondant à des engagements fermes relatifs à des biens et des services devant être fournis en 2020). En conséquence, le solde net des fonds de l'UBRAF au 31 décembre 2019 destiné à couvrir les activités du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de 2020 s'élevait à US\$ 100,3 millions (104,1 millions moins 3,8 millions mis en réserve pour les fonds affectés en 2019).

de suivre de très près ce solde et intensifiera la mobilisation des ressources pour veiller à ce qu'il soit maintenu à un niveau permettant une mise en œuvre efficace de l'UBRAF.

## SECTION II

### DÉCLARATION SUR LE CONTRÔLE INTERNE 2019

#### Étendue des responsabilités

En tant que Directeur exécutif du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), je suis responsable, conformément aux responsabilités qui m'ont été confiées, en vertu de l'article 12.1 du règlement financier, du maintien d'un système de contrôle interne efficace pour « assurer la réalisation des objectifs et des buts concernant les opérations ; l'utilisation rationnelle et efficace des ressources ; la fiabilité et l'intégrité des informations ; le respect des politiques, plans, procédures, règles et règlements ; ainsi que la sauvegarde de l'actif ».

#### Finalité du contrôle interne

Le système de contrôle interne est conçu pour restreindre et gérer plutôt qu'éliminer le risque de ne pas atteindre les objectifs du Secrétariat de l'ONUSIDA et les politiques connexes. Il ne peut par conséquent fournir qu'une assurance raisonnable et non absolue d'efficacité. Il s'agit d'un processus continu visant à identifier les principaux risques, à évaluer la nature et l'étendue de ces risques et à les gérer de manière efficace, effective et économique.

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par le Conseil de Coordination du Programme, le Directeur exécutif, la direction générale et d'autres membres du personnel, et conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- efficacité et efficience des opérations et sauvegarde de l'actif ;
- fiabilité des informations financières ; et
- respect des règles et réglementations applicables.

D'un point de vue opérationnel, le système de contrôle interne de l'ONUSIDA fonctionne en permanence à tous les niveaux du Secrétariat grâce à des processus de contrôle interne visant à garantir les objectifs susmentionnés.

Ma déclaration sur les processus de contrôle interne de l'ONUSIDA, telle que décrite ci-dessus, s'applique à l'année close le 31 décembre 2019 et jusqu'à la date d'approbation des états financiers de l'Organisation pour 2019.

#### Environnement opérationnel de l'ONUSIDA

L'ONUSIDA opère dans des environnements difficiles et est donc exposée à des situations présentant un niveau élevé de risque inhérent, notamment en ce qui concerne la sécurité de ses employés et, dans certains cas, sa capacité à maintenir les normes de contrôle interne les plus élevées. La situation sécuritaire dans chaque pays où l'ONUSIDA (et les Nations Unies en général) opère est suivie de près, et des décisions stratégiques sont prises si nécessaire pour adapter les opérations de l'ONUSIDA et pour gérer et atténuer l'exposition au risque de son personnel. Tous les risques sont consignés dans un inventaire officiel des risques et seront soumis à un examen régulier par les responsables.

#### Dispositif de contrôle interne et gestion des risques

Le cadre relatif à la gestion de l'aide et à l'obligation redditionnelle de l'ONUSIDA fonctionne en tandem avec le cadre de gestion des risques et le dispositif de contrôle interne. Ces cadres

sont essentiels à la réalisation des objectifs du Programme commun avec une responsabilité accrue et une plus grande transparence.

Le cadre de gestion des risques vise à intégrer une approche systématique et efficace pour identifier, évaluer et gérer les risques et les opportunités. La direction générale a identifié les opportunités et les risques élevés qui ont été compilés dans l'univers de risque de l'ONUSIDA. Les responsables/directeurs des bureaux de pays, de liaison, régionaux et de département élaborent des inventaires de risques, y compris des plans d'action d'atténuation, sur la base de leur analyse des risques. L'assurance qualité des inventaires est entreprise avant leur évaluation par le comité de gestion des risques.

Outre un ensemble de règles, de procédures et de processus, le dispositif de contrôle interne comprend des mécanismes permettant d'évaluer son efficacité globale. Chaque année, les responsables disposant de pouvoirs financiers et administratifs délégués remplissent une liste de contrôle pour l'auto-évaluation afin d'examiner et surveiller l'ensemble des contrôles internes, ainsi que les principaux domaines de contrôle fonctionnel, dans leurs bureaux ou départements respectifs. Les résultats des listes de contrôle pour l'auto-évaluation sont analysés à la lumière des résultats des audits récurrents et des principaux risques identifiés pour alimenter un examen global de l'efficacité et l'amélioration constante des plans d'action.

### **Examen de l'efficacité des contrôles internes**

Mon examen de l'efficacité du système de contrôle interne s'appuie principalement sur :

- Mes responsables supérieurs, en particulier les Directeurs exécutifs adjoints, les directeurs de liaison et des équipes d'appui aux régions, les directeurs des bureaux de pays, les directeurs de département et les directeurs fonctionnels, qui jouent un rôle important et sont responsables des résultats, des performances, du contrôle des activités relevant de leur compétence et des ressources qui leur sont confiées.
- Je tire mon assurance des Attestations de contrôle interne signées par les directeurs de départements/régions. Ces lettres confirment l'importance de s'assurer que des contrôles internes adéquats sont en place, ainsi que d'autres garanties.
- La liste de contrôle pour l'auto-évaluation du contrôle interne remplie par les responsables. L'exercice d'auto-évaluation de 2019 a estimé que les contrôles internes étaient globalement adéquats. Le domaine du contrôle opérationnel de la gestion des risques a été considéré comme offrant la plus grande marge d'amélioration. Pour les domaines de contrôle fonctionnel, les bourses et les ressources humaines, en particulier la planification de la relève, ont également été répertoriées comme devant être renforcées. Les résultats de l'exercice d'auto-évaluation seront examinés attentivement et des plans d'action seront élaborés pour traiter les domaines à améliorer, le cas échéant.
- Les évaluations des risques effectuées par les responsables. L'exercice 2019 a estimé que les principaux risques en termes d'occurrence concernent les risques politiques, les ressources humaines, les risques programmatiques, de financement et de gouvernance.
- Les rapports publiés par le Bureau du contrôle interne, qui comprennent des informations indépendantes et objectives sur l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne de l'ONUSIDA, ainsi que des recommandations d'amélioration.
- Les rapports publiés par le Commissaire aux comptes qui assurent une surveillance indépendante et rendent compte du respect du règlement financier et des règles de gestion

financière de l'ONUSIDA. Le Commissaire aux comptes présente une mise à jour de ses travaux et de ses principales conclusions au Conseil de coordination du programme.

- Les observations du Conseil de Coordination du Programme.

### Enjeux importants constatés à l'égard des risques

Les responsables ont fait état de 361 risques. Les risques les plus importants auxquels l'Organisation est actuellement confrontée sont résumés dans le tableau ci-dessous, accompagnés d'exemples de mesures d'intervention.

<b>Risques et mesures d'intervention</b>	
Les donateurs réduisent considérablement le financement alloué à l'ONUSIDA et à la riposte au sida	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les actions de plaidoyer et établir de nouveaux partenariats innovants pour consolider la base de ressources</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les efforts visant à élargir la base des donateurs traditionnels</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le leadership et la coordination des activités de mobilisation des ressources par le biais du bureau exécutif</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la capacité de gestion des bourses afin d'améliorer la mise en œuvre efficace et responsable et la communication d'informations sur toutes les sources de financement</li> </ul>
Rôles et domaines de compétence peu clairs dans les efforts intergouvernementaux et inter-organisationnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir pleinement les efforts de réforme des Nations Unies et y jouer un rôle de premier plan, y compris la direction des CR, les efforts au niveau national et montrer des exemples de meilleures pratiques</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à maintenir l'accent sur la fonction principale de l'ONUSIDA et les domaines dans lesquels elle dispose d'un avantage comparatif : plaidoyer, leadership et coordination</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement positif dans les discussions sur l'architecture mondiale de la santé</li> <li>•</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintenir une relation étroite et collaborative avec le GFATM, le PEPFAR pour assurer une mise en œuvre efficace et stratégique des programmes nationaux</li> </ul>
Le rôle de l'ONUSIDA a été sapé et la sécurité et le bien-être du personnel compromis en raison des instabilités politiques, des catastrophes naturelles et d'autres menaces extérieures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation des SMT/équipes de pays des Nations Unies pour suivre la situation et collaborer avec les institutions des Nations Unies dans la fourniture de conseils, de formation et de soutien pour assurer l'intégration des programmes VIH dans les activités humanitaires et de sécurité.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce que tous les bureaux disposent de plans de continuité des opérations, y compris des actions de coordination avec l'agent responsable de la sécurité de l'ONUSIDA</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir un engagement continu de la part du DPO avec le CR, l'équipe de pays de Nations Unies et le DSS</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer un soutien efficace de la part des bureaux régionaux, y compris, mais sans s'y limiter, un financement flexible, une assistance technique ad hoc et des capacités administratives</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'engagement entre le personnel des bureaux de pays et le responsable du bien-être du personnel de l'ONUSIDA afin que le personnel dispose des informations et puisse accéder aux services de promotion et de protection de la santé mentale et du bien-être</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention auprès du personnel en cas de stress causé par un</li> </ul>

<b>Risques et mesures d'intervention</b>	
	<p>incident critique par le biais du service de soutien psychosocial en coordination avec le département de la sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le processus de gestion des risques pour garantir l'élaboration de mesures d'atténuation</li> </ul>
<p>Les partenaires stratégiques n'agissent pas en conformité avec les philosophies, les stratégies et les objectifs de l'ONUSIDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser des activités de plaidoyer et de mobilisation politique pour accroître les investissements nationaux dans la lutte contre le sida.</li> <li>• Délivrer des messages forts et cohérents, tant en interne qu'en externe (par le biais de communications et de l'engagement de ressources) sur les principales priorités</li> <li>• Continuer à renforcer la base de données concernant les ripostes efficaces au sida par des orientations normatives et des informations stratégiques</li> <li>• Poursuivre le leadership en matière de communication et de plaidoyer</li> <li>• Renforcer la sensibilisation et les partenariats avec les principaux partenaires externes influents</li> </ul>
<p>Incapacité à attirer des personnes possédant les compétences et l'expérience appropriées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer et moderniser les pratiques de recrutement</li> <li>• Centres d'évaluation pour le recrutement de personnel ayant des fonctions de supervision, intégrant des méthodes et des outils élargis pour évaluer les candidats sur la base des valeurs et des compétences techniques et de gestion de l'ONUSIDA</li> </ul>
<p>Les processus de l'ONUSIDA combinés à de mauvaises pratiques de gestion des aptitudes exposent l'ONUSIDA à des pertes de collaborateurs et à de mauvaises performances</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réexaminer et remanier la politique de mobilité du personnel, la planification des effectifs et les modalités d'évolution de carrière.</li> <li>• Communication renforcée et plus grande transparence sur la campagne de réaffectation au titre de la mobilité</li> <li>• La direction encourage une culture de l'initiative et de l'innovation</li> <li>• Mettre en œuvre un processus de « rétroaction ascendante » de la part du personnel dans leurs évaluations au niveau des directeurs ou à un niveau supérieur afin de mieux évaluer leurs compétences</li> <li>• Le personnel est reconnu pour ses réalisations et ses contributions aux objectifs de l'ONUSIDA</li> <li>• Le personnel reçoit des informations et a accès à des services visant à promouvoir et à protéger sa santé mentale et son bien-être</li> <li>• Améliorer la communication interne du bureau et favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée</li> <li>• Renforcer et diversifier les sources de mentorat et de coaching (c'est-à-dire au-delà du superviseur direct).</li> </ul>
<p>Les organismes coparrainants des Nations Unies ont des programmes généraux différents qui limitent leur travail sur le sida</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir le réengagement des États membres dans les conseils d'administration des organismes coparrainants</li> <li>• Assurer la mise en œuvre des recommandations du CCI du Programme commun de l'ONUSIDA</li> <li>• Démontrer la valeur ajoutée du Programme commun à tous les niveaux mais particulièrement au niveau des pays</li> <li>• La direction consacre du temps au renforcement des relations</li> <li>• Garantir l'affectation des ressources à des activités efficaces du Programme commun</li> <li>• Simplifier les processus de planification, de budgétisation et de compte rendu, tout en promouvant l'importance générale du modèle opérationnel révisé de l'ONUSIDA au niveau des pays.</li> </ul>

<b>Risques et mesures d'intervention</b>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Participation régulière aux activités de réforme des Nations Unies aux côtés du Bureau de la coordination des activités de développement, du GNUD, etc.</li></ul>



### **Déclaration**

Quelle que soit la qualité de sa conception et l'efficacité de son fonctionnement, tout système de contrôle interne présente des limites inhérentes, notamment la possibilité d'être contourné, et ne peut donc fournir qu'une assurance raisonnable. En outre, en raison de changements de situation, l'efficacité du système peut varier dans le temps.

Je m'engage à combler toute lacune constatée au cours de l'année dans notre système de contrôle interne et portée à mon attention.

Sur la base de ce qui précède, je conclus que, à ma connaissance, il n'y a pas de faiblesses matérielles qui empêcheraient le commissaire aux comptes de fournir une opinion sans réserve sur les états financiers de l'ONUSIDA, ni d'autres questions importantes qui devraient être soulevées dans le présent document pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et jusqu'à la date d'approbation des états financiers.



Winnie Byanyima  
Executive Director

Genève, le 17 avril 2020

## SECTION III

### ÉTATS FINANCIERS, TABLEAUX ANNEXÉS ET NOTES AFFÉRENTES AUX COMPTES POUR L'ANNÉE CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 2019

Cette section du rapport financier présente la situation financière globale de l'ONUSIDA au 31 décembre 2019. Les états financiers appropriés, les notes afférentes et les tableaux annexés à leur appui ont été préparés conformément aux dispositions du Règlement financier et des Règles de gestion financière de l'OMS, et des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). Les tableaux annexés fournissent des détails contextuels et des explications à l'appui des fonds et des comptes spécifiques gérés par l'ONUSIDA, par l'intermédiaire des systèmes financiers de l'OMS, pour l'année close le 31 décembre 2019.

## Certification des états financiers pour l'année close le 31 décembre 2019

Les états financiers, les principes comptables et les notes afférentes aux comptes ont été préparés conformément aux dispositions des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). Les états financiers de l'ONUSIDA sont également préparés conformément aux dispositions du Règlement financier et des Règles de gestion financière de l'OMS, organisation qui fournit des services d'administration à l'appui du Programme commun conformément à la résolution 1994/24 de l'ECOSOC et à l'Article XI du Mémoire d'accord conclu entre les Coparrainants créant l'ONUSIDA.

Les états financiers pour l'année close le 31 décembre 2018 ainsi que les notes afférentes et les tableaux annexés à leur appui sont approuvés.



George Farhat  
Director, Planning Finance  
And Accountability



Winnie Byanyima  
Executive Director  
UNAIDS

Genève, le 12 mars 2020





Republic of the Philippines  
**COMMISSION ON AUDIT**  
Commonwealth Avenue, Quezon City, Philippines

## LETTER OF TRANSMITTAL

6 April 2020

**Dear Sir/Madam,**

I have the honour to present to the Programme Coordinating Board, the External Auditor's report and opinion on the financial statements of the Joint United Nations Programme on HIV/AIDS (UNAIDS) for the financial year ended 31 December 2019.

I record my appreciation to the Programme Coordinating Board for the honor and privilege to serve as External Auditor of UNAIDS from 2012 to 2019.

**Yours sincerely,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michael G. Aguinaldo".

**Michael G. Aguinaldo**  
Chairperson, Commission on Audit  
Republic of the Philippines  
External Auditor

**The Chair**  
Programme Coordinating Board  
Joint United Nations Programme on HIV/AIDS  
Geneva, Switzerland





Republic of the Philippines  
**COMMISSION ON AUDIT**  
Commonwealth Avenue, Quezon City, Philippines

6 April 2020

Dear Ms. Byanyima,

**REPORT OF THE EXTERNAL AUDITOR  
TO THE PROGRAMME COORDINATING BOARD ON THE  
FINANCIAL OPERATIONS OF THE JOINT UNITED NATIONS  
PROGRAMME ON HIV/AIDS (UNAIDS)  
FOR THE FINANCIAL YEAR ENDED 31 DECEMBER 2019**

I have the honour to present to you the above report which may kindly be transmitted to the Programme Coordinating Board, UNAIDS. All matters contained in the report have been communicated to the appropriate staff and management of UNAIDS.

I express my appreciation for the cooperation and assistance that I have received in the performance of my audit mandate from 2012 to 2019.

Yours sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michael G. Aguinaldo'.

**Michael G. Aguinaldo**  
Chairperson, Commission on Audit  
Republic of the Philippines  
External Auditor

**Ms. Winnie Byanyima**  
Executive Director  
Joint United Nations Programme on HIV/AIDS  
20 Avenue Appia  
CH-1211 Geneva 27  
Switzerland





Republic of the Philippines  
**COMMISSION ON AUDIT**  
Commonwealth Avenue, Quezon City, Philippines

## INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

### To the Programme Coordinating Board

#### Opinion

We have audited the financial statements of the Joint United Nations Programme on HIV/AIDS (UNAIDS), which comprise the statement of financial position as at 31 December 2019, and the statement of financial performance, statement of changes in net assets/equity, statement of cash flow, and statement of comparison of budget and actual amounts for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the UNAIDS as at 31 December 2019, and its financial performance, changes in net assets/equity, cash flow, and comparison of budget and actual amounts for the year then ended, in accordance with International Public Sector Accounting Standards (IPSAS).

#### Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing (ISAs) issued by the International Auditing and Assurance Standards Board. Our responsibilities under those standards are described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of the UNAIDS in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

#### Other Information

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in the **Financial report and audited financial statements for the year ended 31 December 2019**, but does not include the financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

In connection with our audit of the financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent

with the financial statements or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

### **Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements**

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with IPSAS, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the UNAIDS's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the UNAIDS or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the UNAIDS's financial reporting process.

### **Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements**

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatements, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with ISAs will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economics decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with ISAs, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the UNAIDS's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty

exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the UNAIDS's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report.

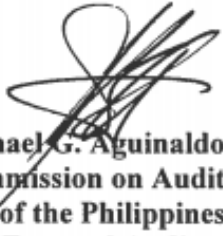
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

### **Report on Other Legal and Regulatory Requirements**

Further, in our opinion, the transactions of the UNAIDS that have come to our notice or which we have tested as part of our audit have, in all significant respects, been in accordance with the WHO Financial Regulations.

In accordance with Regulation XIV of the WHO Financial Regulations, we have also issued a long-form report on our audit of the UNAIDS.

  
**Michael G. Aguinardo**  
**Chairperson, Commission on Audit**  
**Republic of the Philippines**  
**External Auditor**

**Quezon City, Philippines**  
**6 April 2020**





**État I**

**État de la situation financière**

**Toutes origines de fonds confondus au 31 décembre 2019**

(en dollars des États-Unis)

	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018	
<b>ACTIFS</b>				
<b>Actifs courants</b>				
Trésorerie et équivalents détenus par l'OMS	4.1	157 182 670	162 792 418	
Créances courantes	4.2	118 773 647	93 685 803	
Créances sur le personnel	4.3	2 123 425	2 404 950	
Paiements anticipés	4.4	661 516	582 600	
Autres créances courantes	4.5	271 410	90 586	
<b>Total des actifs courants</b>		<b>279 012 668</b>	<b>259 556 357</b>	
<b>Actifs non courants</b>				
Créances non courantes	4.2	20 354 701	12 766 323	
Immobilisations corporelles	4.8	20 379 747	20 693 087	
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>40 734 448</b>	<b>33 459 410</b>	
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>319 747 116</b>	<b>293 015 767</b>	
<b>PASSIFS</b>				
<b>Passifs courants</b>				
Dettes	4.9	1 867 329	3 908 216	
Dettes envers le personnel	4.10	238 695	161 212	
Avantages du personnel courants	4.11	8 287 218	8 415 177	
Recettes différées courantes	4.12	33 069 404	13 974 194	
Emprunts à long terme – part courante	4.13	613 333	605 876	
<b>Total des passifs courants</b>		<b>44 075 979</b>	<b>27 064 675</b>	
<b>Passifs non courants</b>				
Avantages du personnel non courants	4.11	47 189 712	66 031 388	
Recettes différées non courantes	4.12	20 297 717	12 709 339	
Emprunts à long terme – part non courante	4.13	22 080 000	20 922 307	
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>89 567 429</b>	<b>99 663 034</b>	
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>133 643 408</b>	<b>126 727 709</b>	
<b>ACTIF NET/SITUATION NETTE</b>				
<b>Actif net/réserves</b>				
Fonds de réserve	4.15	35 000 000	35 000 000	
Fonds propres engagés dans des immobilisations		8 416 946	7 803 613	
Fonds commun		(13 780 335)	(12 099 709)	(3 253 589)
Fonds non soumis à restrictions		104 119 627	99 183 390	
Fonds soumis à restrictions		45 561 000	53 484 158	
Fonds pour la rénovation des bâtiments	4.16	5 923 004	5 373 127	
Avantages du personnel		(2 105 672)	(24 478 012)	
Fonds pour les droits non inclus dans le traitement		2 969 138	2 021 491	
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET/SITUATION NETTE</b>		<b>186 103 708</b>	<b>166 288 058</b>	
<b>TOTAL, PASSIF ET ACTIF NET/SITUATION NETTE</b>		<b>319 747 116</b>	<b>293 015 767</b>	
		-	-	
		319747115		

L'exposé des principaux principes comptables et les notes afférentes font partie des états financiers.

**État II**

**État de la performance financière**

**Toutes origines de fonds confondues pour l'année close le 31 décembre 2019**

(en dollars des États-Unis)

	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Recettes</b>			
Contributions volontaires	5.2		
Gouvernements		217 250 563	205 561 504
Organismes coparrainants		3 688 171	3 688 920
Autres		2 251 517	5 355 361
Produits financiers	5.3	7 221 831	5 130 485
<b>Total des produits</b>		<b>230 412 082</b>	<b>219 736 270</b>
<b>Dépenses</b>			
	5.4		
Traitements et autres charges de personnel		107 856 288	105 616 408
Virements et subventions à d'autres entités		74 536 016	61 676 308
Services contractuels		24 901 282	17 185 877
Charges opérationnelles générales		14 682 755	14 087 766
Voyages		7 809 773	6 149 310
Équipements, véhicules et mobilier		443 240	659 234
Amortissements		543 944	610 740
Charges financières		2 961 344	3 341 700
<b>Total des charges</b>		<b>233 734 642</b>	<b>209 327 343</b>
<b>Total excédent/(déficit) pour l'année</b>		<b>(3 322 560)</b>	<b>10 408 927</b>
		<b>(3 322 560)</b>	

L'exposé des principaux principes comptables et les notes afférentes font partie des états financiers.

**État III**

**État des variations de l'actif net/la situation nette**

Toutes origines de fonds confondues pour l'année close le 31 décembre 2019

(en dollars des États-Unis)

	Notes	31 décembre 2019	Variations 2019	Ajustement 2019	31 décembre 2018
<b>Actif net/réserves</b>	4.14				
<b>Fonds de réserve</b>	4.15	35 000 000			35 000 000
<b>Fonds propres engagés dans des immobilisation</b>		4 458 270			4 458 270
Ajustement des prêts		3 958 676	613 333		3 345 343
<b>Total Fonds propres engagés dans des immobili:</b>		<b>8 416 946</b>	<b>613 333</b>	-	<b>7 803 613</b>
<b>Fonds commun</b>					
Amortissement des immobilisations corporelles		(7 244 552)	( 543 944)		(6 700 608)
Réserve de réévaluation		(6 535 783)	(1 136 682)		(5 399 101)
<b>Total Fonds commun</b>		<b>(13 780 335)</b>	<b>(1 680 626)</b>	-	<b>(12 099 709)</b>
<b>Fonds non soumis à restrictions</b>					
Fonds de base de l'UBRAF non soumis à restrictior		104 119 627	5 366 237	( 430 000)	99 183 390
<b>Fonds soumis à restrictions</b>					
Fonds supplémentaires de l'UBRAF soumis à restr		27 689 271	(7 845 776)		35 535 047
Fonds extrabudgétaires		17 871 729	( 77 382)		17 949 111
<b>Total Fonds soumis à restrictions</b>		<b>45 561 000</b>	<b>(7 923 158)</b>	-	<b>53 484 158</b>
<b>Autres fonds</b>					
Fonds pour la rénovation des bâtiments	4.16	5 923 004	119 877	430 000	5 373 127
<b>Fonds pour les avantages du personnel</b>					
Paiements de fin de contrat		9 633 824	3 033 096		6 600 728
Assurance-maladie du personnel		(10 076 490)	(3 691 709)	24 127 814	(30 512 595)
Fonds spécial d'indemnisation		(1 663 006)	( 107 257)	( 989 604)	( 566 145)
<b>Total Fonds pour les avantages du personnel</b>		<b>(2 105 672)</b>	<b>( 765 870)</b>	<b>23 138 210</b>	<b>(24 478 012)</b>
<b>Fonds pour les droits non inclus dans le traitem</b>		2 969 138	947 647		2 021 491
<b>Actif net/situation nette</b>		<b>186 103 708</b>	<b>(3 322 560)</b>	<b>23 138 210</b>	<b>166 288 058</b>

L'exposé des principaux principes comptables et les notes afférentes font partie des états financiers.



**État IV**

**Tableau des flux de trésorerie**

Toutes origines de fonds confondus pour l'année close le 31 décembre 2019  
(en dollars des États-Unis)

	2019	2018
<b>Flux de trésorerie générés par/(affectés aux) activités opérationnelles</b>		
Excédent/(déficit) de l'année	(3 322 560)	10 408 927
Amortissements	543 944	610 740
Pertes de change nettes latentes sur réévaluation	1 136 682	2 642 849
(Augmentation)/diminution des créances courantes	(25 087 844)	16 855 649
(Augmentation)/diminution des créances non courantes	(7 588 378)	13 974 194
(Augmentation)/diminution des créances sur le personnel	281 525	( 477 517)
(Augmentation)/diminution des paiements anticipés	( 78 916)	( 85 901)
(Augmentation)/diminution des autres créances courantes	( 180 824)	( 33 841)
Augmentation/(diminution) des dettes	(2 040 887)	(3 548 618)
Augmentation/(diminution) des dettes envers le personnel	77 483	62 042
Augmentation/(diminution) des avantages du personnel courants	( 127 959)	( 415 961)
Augmentation/(diminution) des recettes différées courantes	19 095 210	(10 969 979)
Augmentation/(diminution) des recettes différées non courantes	7 588 378	(13 974 194)
Augmentation/(diminution) des avantages du personnel non courants	(18 841 676)	(21 323 020)
Ajustements directs de l'actif net/situation nette	23 138 210	27 017 714
<i>Flux nets de trésorerie générés par/(affectés aux) activités opérationnelles</i>	<u>(5 407 612)</u>	<u>20 743 084</u>
<b>Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	( 250 019)	( 72 011)
Produits des cessions d'immobilisations corporelles	19 415	
<i>Flux nets de trésorerie générés par/(affectés aux) activités d'investissement</i>	<u>( 230 604)</u>	<u>( 72 011)</u>
<b>Flux de trésorerie d'activités de financement</b>		
Augmentation/(diminution) des emprunts à long terme – part courante	7 457	( 5 576)
Augmentation/(diminution) des emprunts à long terme – part non courante	1 157 693	( 757 247)
<i>Flux nets de trésorerie générés par/(affectés aux) activités de financement</i>	<u>1 165 150</u>	<u>( 762 823)</u>
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents</b>	<u>(4 473 066)</u>	<u>19 908 250</u>
Pertes de change nettes latentes sur réévaluation	(1 136 682)	(2 642 849)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'année</b>	<u>162 792 418</u>	<u>145 527 017</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'année</b>	<u>157 182 670</u>	<u>162 792 418</u>

L'exposé des principaux principes comptables et les notes afférentes font partie des états financiers.

État V

État de la comparaison des montants budgétisés et des montants réels

Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2018-2019

pour la période close le 31 décembre 2019

(en dollars des États-Unis)

	Budget de base approuvé 2018- 2019	Dépenses 2018	Dépenses 2019	Dépenses 2018-2019	Solde	Taux de mise en œuvre	
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b + c)	(e) = (a-d)	(f) = (d / a)	
<b>I. Domaines de résultat</b>							
1	Dépistage et traitement du VIH	24 348 543	12 085 366	12 263 177	24 348 543	-	100.0%
2	Élimination de la transmission mère-enfant	7 316 035	3 894 198	3 421 837	7 316 035	-	100.0%
3	Prévention du VIH chez les jeunes	15 072 486	7 186 417	7 886 069	15 072 486	-	100.0%
4	Prévention du VIH dans les populations clés	14 498 654	7 185 444	7 313 210	14 498 654	-	100.0%
5	Inégalités hommes-femmes et violence sexiste	9 322 433	4 736 539	4 585 894	9 322 433	-	100.0%
6	Droits de l'homme, stigmatisation et discrimination	7 420 471	3 760 099	3 660 372	7 420 471	-	100.0%
7	Investissements et efficience	4 131 506	2 103 996	2 027 510	4 131 506	-	100.0%
8	Intégration des services de santé et de prise en charge du VIH	5 889 872	3 047 941	2 841 931	5 889 872	-	100.0%
<b>Total Coparrainants</b>		<b>88 000 000</b>	<b>44 000 000</b>	<b>44 000 000</b>	<b>88 000 000</b>	<b>-</b>	<b>100.0%</b>
<b>II. Fonctions de base</b>							
1	Leadership, plaidoyer et communication	67 661 000	31 248 875	32 566 753	63 815 628	3 845 372	94.3%
2	Partenariats, mobilisation et innovation	60 158 000	27 259 179	28 243 942	55 503 121	4 654 879	92.3%
3	Informations stratégiques	31 775 000	13 551 591	14 735 262	28 286 853	3 488 147	89.0%
4	Coordination, cohérence et aide à la mise en œuvre dans les pays	64 844 000	29 329 522	31 440 235	60 769 757	4 074 243	93.7%
5	Gouvernance et responsabilisation mutuelle	55 562 000	26 743 517	26 695 284	53 438 801	2 123 199	96.2%
<b>Total Secrétariat</b>		<b>280 000 000</b>	<b>128 132 684</b>	<b>133 681 476</b>	<b>261 814 160</b>	<b>18 185 840</b>	<b>93.5%</b>
<b>Total général</b>		<b>368 000 000</b>	<b>172 132 684</b>	<b>177 681 476</b>	<b>349 814 160</b>	<b>18 185 840</b>	<b>95.1%</b>
<b>Différences de base</b>							
	Capitalisation des actifs		( 72 011)	( 230 604)			
	Remboursement de prêts		( 605 876)	( 613 333)			
<b>Total des différences de base</b>			<b>( 677 887)</b>	<b>( 843 937)</b>			
<b>Différences de calendrier</b>							
	Dépenses induites durant l'année précédente au titre de tous les fonds		3 789 629	-			
<b>Différences relatives aux entités</b>							
	Dépenses au titre d'autres fonds		34 082 917	56 897 103			
<b>Total des dépenses selon l'état de la performance financière (état II)</b>			<b>209 327 343</b>	<b>233 734 642</b>			
			209,327,343	233,734,642			

L'exposé des principaux principes comptables et les notes afférentes font partie des états financiers.

## NOTES AFFÉRENTES AUX COMPTES

### 1. EXPOSÉ DES OBJECTIFS

Par sa résolution 1994/24 du 26 juillet 1994, le Conseil économique et social (ECOSOC) a porté création du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) pour « mettre en œuvre un programme commun et coparrainé des Nations Unies sur le VIH/sida, fondé sur la co-appropriation, la collaboration au niveau de la planification et de l'exécution, et un partage équitable des responsabilités » qui regroupe actuellement onze institutions des Nations Unies appelées Coparrainants.<sup>2</sup>

Le Programme est dirigé par un Directeur exécutif qui est nommé par le Secrétaire général des Nations Unies sur recommandation des Coparrainants et qui rend compte directement au Conseil de Coordination du Programme, lequel fait fonction d'organe de gouvernance du Programme.

Les objectifs de l'ONUSIDA sont mentionnés dans le Mémoire d'accord conclu entre les Coparrainants portant création de l'ONUSIDA et dans les résolutions 1994/24 et 1995/2 du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

Les objectifs de l'ONUSIDA ont été affinés et actualisés dans la nouvelle vision et le nouvel énoncé de la mission du programme commun, qui ont été avalisés par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 26e réunion qui s'est tenue à Genève du 22 au 24 juin 2010. Ces objectifs actualisés sont les suivants :

- **Unir les efforts** des Nations Unies, de la société civile, des gouvernements, du secteur privé, des institutions mondiales ainsi que des personnes vivant avec le VIH et les plus affectées par ce virus ;
- **Exprimer haut et fort sa solidarité** avec les personnes les plus affectées par le VIH en vue de défendre la dignité humaine, les droits de l'homme et l'égalité des sexes ;
- **Mobiliser des ressources** (politiques, techniques, scientifiques et financières) et en rendant chacun (soi-même et les autres) responsable des résultats ;
- **Communiquer aux agents du changement** des informations stratégiques et des informations probantes pour qu'ils puissent exercer une influence et s'assurer que les ressources sont allouées là où elles auront le plus d'impact ;
- **Soutenir un leadership participatif des pays** en vue de ripostes pérennes qui font partie intégrante et sont intégrées aux efforts nationaux en matière de santé et de développement.

### 2. BASE DE PRÉPARATION ET DE PRÉSENTATION

Les comptes de l'ONUSIDA sont tenus conformément aux dispositions du Règlement financier et des Règles de gestion financière de l'OMS, organisation qui fournit des services d'administration à l'appui du Programme commun conformément à la résolution 1994/24 de l'ECOSOC et à l'Article XI du Mémoire d'accord conclu entre les Coparrainants créant l'ONUSIDA. Les principes comptables et les pratiques de présentation de l'information financière appliqués par l'ONUSIDA sont en conséquence basés sur le Règlement financier et les Règles de gestion financière de l'OMS.

---

<sup>2</sup> Lorsque l'ONUSIDA a été créée en 1994, le Programme regroupait six institutions du système des Nations Unies : le PNUD, l'UNICEF, l'UNFPA, l'OMS, l'UNESCO et la Banque mondiale. Depuis cette date, cinq autres institutions des Nations Unies – l'ONU-DC, l'OIT, le PAM, le HCR et l'ONU-Femmes – sont devenues des organismes coparrainants de l'ONUSIDA.

Les états financiers ont été préparés sur la base des principes de comptabilité d'exercice et de continuité de l'exploitation, et conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) en appliquant le principe dit « du coût historique ». Lorsque les normes IPSAS ne prévoient rien concernant une norme spécifique, les normes comptables internationales (IFRS) appropriées ont été appliquées.

### **Exercice financier**

L'exercice financier est pour des raisons budgétaires un exercice biennal comprenant deux années civiles consécutives. Les états financiers sont préparés chaque année.

### **Monnaie fonctionnelle et conversion des devises**

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers de l'ONUSIDA est le dollar des États-Unis.

Les opérations effectuées en monnaie étrangère sont converties en dollars des États-Unis aux taux de change opérationnels de l'Organisation des Nations Unies en vigueur, qui équivalent approximativement aux taux de change à la date de l'opération. Les taux de change opérationnels sont fixés une fois par mois et révisés en milieu de mois en cas de fluctuations importantes des monnaies.

Les actifs et les passifs libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis en dollars aux taux de change opérationnels des Nations Unies en vigueur en fin d'année. Les gains ou les pertes qui en découlent sont indiqués dans l'état de la performance financière.

### **Importance relative et utilisation de jugements et d'estimations**

La notion d'importance relative est essentielle pour la préparation des états financiers de l'ONUSIDA. L'étude de l'importance relative des informations comptables permet de procéder systématiquement au recensement, à l'analyse, à l'évaluation, à l'approbation et à l'examen périodique des décisions prises pour lesquelles l'importance relative des informations est prise en compte, dans plusieurs domaines de la comptabilité.

Les états financiers comportent des montants calculés sur la base de jugements, d'estimations et d'hypothèses de la direction. L'évolution des estimations est indiquée au moment où celles-ci sont connues. Les estimations incluent, de façon non exhaustive, les obligations au titre des prestations définies d'assurance-maladie et les autres obligations au titre d'avantages postérieurs à l'emploi (dont la valeur est calculée par un actuaire indépendant), le risque financier inhérent aux créances, aux charges à payer et à l'ampleur de l'amortissement des immobilisations corporelles. Les résultats des calculs actuariels sont susceptibles de différer de ces estimations.

### **États financiers**

Conformément à la norme IPSAS 1, un ensemble complet d'états financiers a été préparé comme suit :

- État de la situation financière
- État de la performance financière
- État des variations de l'actif net/la situation nette
- Tableau des flux de trésorerie
- État de comparaison des montants budgétisés et des montants réels
- Notes afférentes aux comptes comprenant un résumé des principaux principes comptables et d'autres informations importantes.

Les principes comptables présentés ci-dessous ont été régulièrement appliqués lors de la préparation des états financiers pendant l'année considérée.

### 3. PRINCIPAUX PRINCIPES COMPTABLES

#### 3.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus par l'OMS pour le compte de l'ONUSIDA

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par l'OMS incluent l'encaisse, les valeurs à l'encaissement, les fonds en banque et les soldes détenus par l'OMS pour le compte de l'ONUSIDA. Ces soldes sont détenus de manière centralisée par l'OMS et placés au nom de l'ONUSIDA conformément aux règles et pratiques en vigueur à l'OMS. L'ONUSIDA a adopté les notes d'information de l'OMS pour présenter les principes comptables relatifs aux placements.

Les instruments financiers sont comptabilisés à partir du moment où l'OMS/ONUSIDA souscrit aux dispositions contractuelles desdits instruments et jusqu'à expiration des droits à recevoir les flux de trésorerie correspondants à ces actifs ou jusqu'à leur cession et, partant, jusqu'au moment où l'OMS/ONUSIDA a transféré en substance l'ensemble des risques et des avantages liés à la propriété de ces instruments. Les placements peuvent être classés comme des actifs ou des passifs financiers à leur juste valeur par le biais du solde, détenus jusqu'à l'échéance et disponibles à la vente, des dépôts bancaires et autres créances. Les achats et les ventes de placements sont tous comptabilisés à la date de l'opération.

Les actifs ou les passifs financiers comptabilisés à leur juste valeur par le biais du solde sont des instruments financiers qui satisfont à l'une des deux conditions suivantes : (i) ils sont détenus à des fins de transaction ou (ii) ils sont inscrits par l'entité lors de leur première comptabilisation à la juste valeur par le biais du solde. Les instruments financiers qui entrent dans cette catégorie ont évalués à la juste valeur et les gains ou les pertes découlant éventuellement de l'évolution de la juste valeur sont pris en compte par le biais du solde et figurent dans l'état de la performance financière de l'OMS/ONUSIDA correspondant à la période où ils/elles se produisent. Tous les instruments dérivés, tels que les contrats d'échange (swaps), les contrats de change à terme et les options sont classés comme détenus à des fins de transaction, à l'exception des instruments de couverture désignés et effectifs tels que définis dans la norme IPSAS 29. Les actifs financiers placés dans les portefeuilles sous gestion externe initialement comptabilisés à la juste valeur par le biais du solde sont classés comme actifs courants ou non courants selon l'horizon temporel des objectifs de placement de chaque portefeuille. Si l'horizon temporel est inférieur ou égal à un an, ces actifs sont classés parmi les actifs courants.

Les placements détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers non dérivés pour lesquels les versements sont fixes ou déterminables, dont les dates d'échéance sont fixes et que l'OMS a l'intention et la possibilité de conserver jusqu'à échéance. Ils sont indiqués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, le produit des intérêts étant comptabilisé dans l'état de la performance financière sur la base du rendement effectif.

Les placements disponibles à la vente sont classés comme pouvant être vendus lorsque l'OMS ne les a inscrits ni comme détenus à des fins de transactions, ni comme détenus jusqu'à échéance. Les placements disponibles à la vente sont indiqués à la juste valeur (en tenant compte des coûts de transaction directement liés à leur acquisition), l'évolution de leur valeur étant comptabilisée dans l'actif net/situation nette. Les charges de dépréciation et les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont comptabilisés dans l'état de la performance financière de l'OMS. Au 31 décembre 2019, l'OMS ne détenait aucun actif financier disponible à la vente.

Les dépôts bancaires et les autres créances sont des actifs financiers non dérivés pour lesquels les versements sont fixes ou déterminables et qui ne sont pas cotés sur un marché

actif. Les produits cumulés liés aux intérêts, aux dividendes et à la trésorerie à recevoir sur les placements sont inclus dans cette rubrique. Les dépôts bancaires et les autres créances sont indiqués au coût amorti, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite de toute dépréciation. Le produit des intérêts est comptabilisé sur la base du taux d'intérêt effectif, sauf pour les créances à court terme pour lesquelles la comptabilisation des intérêts serait négligeable. Les intérêts courus sont globalement détenus par l'OMS, ce qui inclut la portion attribuable à l'ONUSIDA liée à sa part dans les dépôts bancaires détenus par l'OMS pour son compte.

### **3.2 Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur de réalisation estimée après provision pour non recouvrement et après un examen minutieux de l'encours de créances. Les créances courantes correspondent à des sommes exigibles à douze mois maximum à la date des états financiers, alors que les créances non courantes correspondent à des sommes exigibles à plus de douze mois à la date d'arrêt des états financiers.

Une provision pour créances douteuses est constituée lorsqu'il existe un risque de dépréciation d'une créance. Les évolutions de la provision pour créances douteuses sont comptabilisées dans l'état de la performance financière.

### **3.3 Stocks**

Les stocks de l'ONUSIDA se composent uniquement de publications détenues pour distribution gratuite et sont sans valeur.

### **3.4 Paiements anticipés**

Les paiements anticipés correspondent à des sommes payées à des fournisseurs pour des biens et des services non encore reçus. Des avances sont versées au PNUD pour couvrir des paiements effectués pour le compte de l'ONUSIDA en vertu de l'« Accord de travail entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) concernant la fourniture de services d'appui administratif par le PNUD » signé en avril 1996 et actualisé en juin 2008. En outre, des avances sont versées aux Coparrainants de l'ONUSIDA pour leur permettre d'accomplir leur mission au titre de l'UBRAF 2016–2021, le cas échéant.

### **3.5 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles d'une valeur d'US\$ 5000 et plus sont comptabilisées comme des actifs non courants dans l'état de la situation financière. Elles sont initialement comptabilisées au coût à moins qu'elles n'aient été acquises dans le cadre d'une opération sans contrepartie directe, auquel cas elles sont comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux coûts historiques minorés des amortissements et dépréciations cumulés. Les biens patrimoniaux n'ont pas été valorisés et ne sont pas pris en compte dans les états financiers.

Les gains et pertes sur cessions sont déterminés en comparant le produit issu de la cession à la valeur comptable de l'actif et sont inclus dans l'état de la performance financière. La dépréciation des immobilisations corporelles est examinée chaque année et les pertes sont comptabilisées dans l'état de la performance financière. Les indicateurs de dépréciation tiennent également compte de l'obsolescence et de la détérioration des immobilisations corporelles.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la vie utile de l'actif, sauf pour les terrains qui ne sont pas soumis à l'amortissement. La dépréciation des immobilisations corporelles est examinée chaque année afin de veiller à ce que leur valeur comptable soit toujours considérée comme recouvrable. Les durées de vie utiles estimées des catégories d'actifs composant les immobilisations corporelles sont données dans le tableau ci-dessous.

Catégorie d'actifs	Durée de vie utile estimée (en années)
Terrains	s/o
Bâtiments - définitifs	60
Bâtiments - provisoires	5
Aménagements et installations	5
Véhicules et autres moyens de transport	5
Équipements de bureau	3
Équipements de communication	3
Équipements audiovisuels	3
Équipements informatiques	3
Équipements de réseau	3
Équipements de sécurité	3
Autres équipements	3

Les améliorations sont capitalisées sur la durée de vie restante de l'actif lorsqu'elles entraînent une augmentation de la durée de vie utile de l'actif ou ajoute de l'espace utilisable. La valeur résiduelle de l'actif et le coût de l'amélioration seront amortis sur la durée de vie ajustée (durée de vie restante). Les coûts normaux de réparation et d'entretien sont passés en charges dans l'année où les frais sont engagés.

### 3.6 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût minoré des amortissements et dépréciations cumulés. L'ONUSIDA ne comptabilise les immobilisations incorporelles que si la durée de vie utile de l'actif est supérieure à un an et sa valeur dépasse US\$ 100 000. Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée de vie utile estimée selon la méthode linéaire. La durée de vie utile estimée des « logiciels acquis en externe » s'échelonne de deux à six ans.

On considère que les immobilisations incorporelles ont une valeur résiduelle nulle dans la mesure où elles ne sont ni vendues, ni cédées à la fin de leur durée de vie utile. Ces immobilisations sont examinées annuellement pour dépréciation.

### 3.7 Contrats de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période convenue, le droit d'utilisation d'un actif en contrepartie d'un paiement ou d'une série de paiements. L'ONUSIDA examine chaque contrat de location annuellement pour déterminer s'il s'agit d'un contrat de location-financement ou d'un contrat de location simple.

### 3.8 Contributions reçues d'avance

Les contributions reçues d'avance proviennent d'accords juridiquement contraignants conclus entre l'ONUSIDA et ses donateurs en vertu desquels les fonds concernés exigibles par l'organisation sont reçus en avance.

### **3.9 Dettes et passifs opérationnels**

Les dettes sont des passifs correspondant à des biens et des services que le Programme a reçus mais qu'il n'a pas encore payés. Les passifs opérationnels accumulés sont des passifs correspondant à des biens et des services qui ont été reçus mais qui n'ont été ni facturés au Programme, ni payés. Les dettes et les passifs opérationnels sont comptabilisés au coût car l'effet de l'actualisation est considéré comme négligeable.

### **3.10 Avantages du personnel**

L'ONUSIDA comptabilise les catégories d'avantages du personnel suivantes :

- les avantages du personnel à court terme qui sont totalement exigibles à 12 mois après la fin de la période comptable pendant laquelle les employés ont exercé leurs fonctions ;
- les avantages postérieurs à l'emploi ;
- les autres avantages du personnel à long terme ;
- les indemnités de fin de contrat.

#### **3.10a Avantages du personnel à court terme**

Des passifs sont comptabilisés pour les avantages du personnel à court terme, notamment des postes tels que les traitements, les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et les congés maladie payés, ainsi que les avantages non monétaires (soins médicaux, par exemple) pour le personnel en activité. Des hypothèses et des valorisations actuarielles ont été utilisées pour évaluer les congés annuels non pris. En outre, des passifs sont comptabilisés pour le montant des congés non pris, des congés dans les foyers différés et des heures supplémentaires acquises mais non payées à la date d'arrêté des états financiers et pour les allocations pour frais d'études exigibles à cette date mais non incluses dans les charges courantes.

#### **3.10b Avantages postérieurs à l'emploi**

Les avantages postérieurs à l'emploi englobent les régimes de retraite, les soins médicaux et l'assurance-maladie après la cessation de service. Sont également inclus des avantages auxquels des membres du personnel admissibles ont droit en fin de contrat et qui comprennent les indemnités de rapatriement, de déménagement et de voyage pour le rapatriement. Les avantages postérieurs à l'emploi en vertu des régimes à prestations définies sont évalués à la valeur actuelle des obligations au titre des prestations définies, ajustée en fonction des gains et des pertes actuariels non comptabilisés et des coûts des services passés non comptabilisés.

#### **Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies**

L'ONUSIDA est affiliée à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU), qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer au personnel des pensions de retraite, ainsi que des prestations en cas de décès, d'invalidité et dans d'autres cas. La Caisse commune a adopté un régime multi-employeurs à prestations définies par capitalisation. Comme indiqué dans l'article 3(b) du Règlement de la Caisse, peuvent s'affilier à la Caisse les institutions spécialisées, ainsi que toute autre organisation intergouvernementale internationale qui applique le régime commun de traitements, indemnités



et autres conditions d'emploi de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées.

Ce régime expose chaque organisation qui y participe à des risques actuariels liés aux employés en poste et aux anciens employés des autres organisations participantes. Il n'existe donc pas de base cohérente et fiable permettant de répartir l'obligation, les actifs du régime et les coûts entre les différentes organisations participantes. Comme c'est le cas pour les autres organisations participantes, l'ONUSIDA et la Caisse commune ne peuvent pas déterminer de manière suffisamment fiable aux fins de la comptabilité la part proportionnelle de l'ONUSIDA dans les obligations au titre des prestations définies, les actifs du régime et les coûts associés à la Caisse commune. C'est pourquoi l'ONUSIDA a considéré celle-ci comme un régime à cotisations déterminées, conformément aux dispositions de la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel). Les cotisations de l'ONUSIDA à la Caisse commune des pensions au cours de l'exercice financier sont comptabilisées en charges dans l'état de la performance financière.

### **3.11 Coûts d'emprunt**

L'ONUSIDA a souscrit, conjointement avec l'OMS, un prêt auprès des pouvoirs publics suisses et du Canton de Genève pour la construction du bâtiment de l'ONUSIDA/OMS. Ce prêt n'induit aucun coût d'emprunt. Les emprunts sont actuellement indiqués au coût amorti ; toute différence entre le produit et la valeur de remboursement est comptabilisée dans l'état de la performance financière pendant la période d'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le prêt reçu par l'ONUSIDA est un prêt sans intérêt ; l'avantage retiré par l'ONUSIDA de ce dispositif est comptabilisé comme une contribution en nature

### **3.12 Recettes différées**

Des recettes différées sont comptabilisées lorsque des accords contractuels liant juridiquement le Programme et ses donateurs (y compris les gouvernements, les organisations internationales et les institutions privées et publiques) sont confirmés et que les fonds sont affectés et exigibles pendant des périodes ultérieures. Les recettes différées sont présentées comme non courantes si elles sont exigibles à plus d'un an par rapport à la date d'arrêté des comptes.

### **3.13 Provisions et passifs éventuels**

Des provisions sont constituées pour des passifs et des charges futurs correspondant pour le Programme commun à des obligations juridiques ou implicites actuelles découlant d'événements passés qu'il devra probablement régler. Les provisions sont comptabilisées en charges dans l'état de la performance financière et un passif correspondant est inscrit dans l'état de la situation financière lorsque la survenue de l'obligation de règlement a été vérifiée et peut être raisonnablement estimée

Les autres engagements qui ne satisfont pas aux critères de comptabilisation des passifs figurent dans les notes annexes aux états financiers comme passifs éventuels, et leur existence n'est confirmée qu'en cas de survenue ou de non-survenue d'un ou de plusieurs événements futurs incertains dont l'ONUSIDA n'a pas totalement la maîtrise.

### **3.14 Actifs éventuels**

Des actifs éventuels seront indiqués lorsqu'un événement aura donné lieu à un probable flux entrant d'avantages économiques ou de potentiel de service et lorsqu'on disposera de suffisamment d'informations pour évaluer la probabilité du flux entrant d'avantages économiques ou de potentiel de service.

### **3.15 Comptabilisation des produits**

**Contributions volontaires** - L'ONUSIDA reçoit uniquement des contributions volontaires qui sont enregistrées selon une comptabilité d'exercice. Les contributions volontaires fondées sur des accords formels de financement signés par les deux parties sont comptabilisées en produits au moment où l'accord devient exécutoire et lorsque le Programme prend le contrôle des actifs sous-jacents. Lorsque le donateur ne précise pas d'échéances de paiement ou que les échéances de paiement se situent dans l'exercice en cours, les recettes sont comptabilisées immédiatement

Les accords assujettis à des conditions, telles que la performance et/ou la réception de fonds, sont conditionnés à une date future prédéterminée ; une fois ces accords établis, une créance est comptabilisée et un produit différé correspondant inscrit au passif. Le produit est comptabilisé lorsque la condition est satisfaite.

**Contributions en nature ou sous forme de service** - Les contributions en biens ou services reçues en nature ou sous forme de service sont comptabilisées pendant l'exercice durant lequel l'ONUSIDA les a reçues. Elles sont comptabilisées et indiquées en produits et en charges au niveau des fonds hors budget de base, à leur juste valeur telle qu'estimée au plus précis.

### **3.16 Comptabilisation des charges**

L'ONUSIDA comptabilise les charges au moment de la livraison des biens ou de la prestation des services et non lorsque les fonds ou équivalents sont versés.

### **3.17 Informations sectorielles sur la comptabilité par fonds**

La comptabilité par fonds est une méthode de classement des ressources en catégories (par fonds) afin de déterminer leur provenance et leur utilisation. La création de ces fonds permet de mieux rendre compte des recettes et des dépenses ainsi que des activités spécifiques engagées pour atteindre leurs objectifs, et de prendre de meilleures décisions pour l'allocation future des ressources. Les cinq types de fonds de l'ONUSIDA sont : les fonds de base de l'UBRAF ; les fonds supplémentaires de l'UBRAF ; les fonds extrabudgétaires ; le fonds commun ; le fonds pour les avantages du personnel et autres fonds. Les virements entre les fonds susceptibles d'entraîner une duplication des produits et/ou des charges (y compris des coûts d'appui au Programme) sont éliminés au moment de la consolidation. Les actifs et les passifs de l'ONUSIDA ne sont pas affectés à des fonds individuels dans la mesure où ils appartiennent au Programme, mais les soldes de chaque fonds et les réserves opérationnelles sont comptabilisés.

### **3.18 Tableau des flux de trésorerie**

Le Tableau des flux de trésorerie (état IV) a été préparé selon la méthode indirecte.

### **3.19 Comparaison avec le budget**

Le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités continue d'être établi selon une comptabilité de caisse modifiée ; il est présenté dans les états financiers sous la forme de l'état V, intitulé « État de comparaison des montants budgétisés et des montants réels ». Le Conseil de Coordination du Programme approuve le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités, et les états financiers de l'ONUSIDA englobent toutes les activités du Programme.

Comme stipulé par la norme IPSAS 24, lorsque les états financiers et le budget ne sont pas préparés sur une base comparable, les montants réels présentés sur une base comparable au budget doivent être rapprochés des montants réels présentés dans les états financiers, en identifiant séparément toutes les différences relatives à la base, au calendrier et aux entités. Ces différences peuvent aussi exister concernant les modes de présentation et les systèmes de classement retenus pour établir les états financiers et le budget. Les bases utilisées pour établir

le budget et les états financiers étant différentes, et afin de faciliter leur comparaison, le rapprochement des montants réels présentés dans l'état V et des montants réels présentés dans l'état II et l'état IV est inclus dans les notes afférentes aux états financiers.

#### 4. INFORMATIONS À L'APPUI DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

##### 4.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus par l'OMS pour le compte de l'ONUSIDA

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par l'OMS comprennent l'encaisse, les valeurs à l'encaissement et les soldes des comptes d'avances et autres soldes bancaires détenus par l'OMS pour le compte de l'ONUSIDA. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus pour couvrir les engagements en numéraire à court terme plutôt que les investissements ou à d'autres fins. Le solde de l'OMS inclut également la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus dans des portefeuilles gérés par des gestionnaires de placements.

Au 31 décembre 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus pour le compte de l'ONUSIDA s'élevaient à US\$ 157 182 670 (US\$ 162 792 418 au 31 décembre 2018).

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	(en dollars des États-Unis)	(en dollars des États-Unis)
Encaisse et fonds en banque (comptes d'avances)	125 780	97 776
Trésorerie détenue par l'OMS pour l'ONUSIDA	157 056 890	162 694 642
<b>Total de la trésorerie (et éq.) détenue par l'OMS</b>	<b>157 182 670</b>	<b>162 792 418</b>
	157,182,670	162,792,418

#### Placements

Les détails des principes et méthodes comptables significatifs adoptés, des critères de comptabilisation et de décomptabilisation, des bases d'évaluation et des bases de comptabilisation des gains et des pertes sont présentés dans la rubrique Principes comptables.

Les principaux objectifs de l'OMS en matière de placement sont la préservation du capital, le maintien d'une liquidité suffisante afin de pouvoir régler les dettes à temps et l'optimisation de la rentabilité des placements. La politique de l'OMS en matière de placements correspond à la nature des fonds, qui peuvent être détenus à court terme, dans l'attente de la mise en œuvre de programmes, ou à plus long terme pour le règlement des passifs, au sein des autres fonds à long terme de l'Organisation.

Les placements à court terme, qui sont des fonds détenus dans l'attente de la mise en œuvre de programmes, sont placés en instruments de trésorerie, en dépôts à terme et en obligations à court terme d'États, d'organisations et d'entreprises de haut niveau de qualité, conformément à la politique de placement approuvée. Les placements classés comme « actifs financiers à la juste valeur par le biais du solde » englobent les titres à revenu fixe et les instruments dérivés détenus pour couvrir les passifs prévus et les besoins de trésorerie imprévus. Les actifs financiers placés dans les portefeuilles sous gestion externe initialement comptabilisés à la juste valeur par le biais du solde sont classés comme placements à court terme lorsque l'horizon temporel des placements de ces portefeuilles est inférieur ou égal à un an. Pour des raisons tactiques de placement à court terme, les gestionnaires de placements externes de ces portefeuilles peuvent périodiquement décider d'allonger temporairement la durée moyenne de ces portefeuilles à un peu plus d'un an. Cela ne modifiera pas la classification en « court terme » de ces actifs financiers sauf si l'objectif d'horizon temporel des placements du portefeuille et

la durée de leur référentiel ont été allongés à plus d'un an. Les placements détenus jusqu'à échéance dont l'échéance est inférieure à un an sont classés comme des actifs courants au poste « Actifs financiers au coût amorti ».

Les placements à long terme sont destinés aux fonds gérés pour le compte des paiements de fin de contrat, conformément à la politique de placement approuvée, et correspondent à des investissements dans des obligations à moyen et long terme d'États, d'organisations et d'entreprises de haut niveau de qualité. Les actifs financiers à leur juste valeur par le biais du solde lors de leur première comptabilisation dans le portefeuille du Fonds des paiements de fin de contrat sont classés en « placements à long terme » en fonction de l'objectif d'horizon temporel des placements du portefeuille et de la durée de leur référentiel, lesquels sont tous les deux supérieurs à un an.

## **Exposition au risque**

L'ONUSIDA est exposée aux mêmes risques financiers que l'OMS, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de prix. On utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir certaines de ces expositions aux risques. Conformément au Règlement financier de l'OMS, les fonds dont l'utilisation n'est pas prévue dans l'immédiat peuvent être placés. Tous les placements sont réalisés dans le cadre de politiques d'investissement approuvées par le Directeur général de l'OMS. L'OMS nomme des gestionnaires externes pour assurer la gestion de certains portefeuilles conformément à un mandat défini. Le Comité consultatif pour les investissements (Advisory Investment Committee) examine régulièrement les politiques d'investissement, la performance des placements et le risque d'investissement de chaque portefeuille. Ce comité est composé d'experts externes en investissement qui sont autorisés à émettre des recommandations d'investissement à l'intention du Directeur général de l'OMS.

## **Risque de crédit**

L'ONUSIDA est confrontée aux mêmes risques de crédit que l'OMS et fournit des informations complètes concernant ceux-ci. Les placements de l'OMS sont très diversifiés afin de limiter son exposition au risque de crédit inhérent à une même contrepartie. Les placements sont largement répartis entre de nombreuses contreparties et des critères minimaux de qualité de crédit ainsi que des limites maximales d'exposition à une contrepartie (et à un groupe de contreparties liées) ont été établis dans les mandats d'investissement. Ces limites s'appliquent aux portefeuilles gérés directement en interne par l'Unité Trésorerie de l'OMS et aux portefeuilles gérés par des gestionnaires de placements externes. En outre, l'Unité Trésorerie contrôle l'exposition globale aux contreparties pour l'ensemble des portefeuilles gérés en interne et en externe, afin d'assurer le suivi et la gestion de l'exposition totale aux contreparties.

Pour minimiser le risque de crédit et de liquidité lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, les placements ne sont effectués qu'auprès d'institutions financières importantes s'étant vues attribuer une notation de crédit élevée par des agences de notation de premier plan. L'Unité Trésorerie de l'OMS examine régulièrement les notations de crédit des contreparties financières agréées et prend des mesures rapides en cas de révision à la baisse d'une notation de crédit.

## **Risque de taux d'intérêt**

L'ONUSIDA est exposé au risque de taux d'intérêt par le biais des placements à revenu fixe à court et à long terme. La durée d'un investissement est un indicateur de sa sensibilité aux variations des taux d'intérêt du marché. Au 31 décembre 2019, la durée effective moyenne des placements de l'OMS était de 1 an pour les placements à court terme et de 7 ans pour les placements à long terme. Une augmentation de 1 % du taux d'intérêt entraînerait une diminution de 1 % de la valeur des placements à court terme (hors dépôts bancaires) et une diminution de 7 % de la valeur des placements à long terme. Les taux d'intérêt des dépôts

bancaires à court terme sont fixés au moment du placement ; leur valeur n'est pas affectée par une variation ultérieure des taux d'intérêt.

Les gestionnaires de placements externes sont susceptibles d'utiliser, dans le respect de directives strictes, des instruments dérivés à revenu fixe pour gérer le risque de taux d'intérêt. Habituellement, les instruments de taux sont utilisés pour gérer la durée du portefeuille et le positionnement stratégique sur la courbe des taux.

### **Risque de change**

L'ONUSIDA reçoit des contributions volontaires et effectue des paiements dans des devises autres que le dollar des États-Unis, s'exposant ainsi à un risque lié aux fluctuations des taux de change. Les gains et les pertes de change liés à l'achat/la vente de devises et à la réévaluation des soldes de trésorerie, ainsi que tous les autres écarts de change, sont ajustés au niveau des fonds et comptes ayant droit aux intérêts au titre du plan de répartition des intérêts. La conversion en dollars des États-Unis des opérations effectuées dans d'autres devises se fait aux taux de change opérationnels de l'Organisation des Nations Unies en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change opérationnel des Nations Unies en vigueur en fin d'année. La couverture du risque de change et la gestion des flux de trésorerie à court terme se font au moyen de contrats de change à terme. Les gains et les pertes réalisés et latents résultant du règlement et de la réévaluation des opérations de change sont comptabilisés dans l'état de la performance financière.

### **Couverture des risques de change sur les coûts salariaux futurs**

La valeur en dollar des charges salariales dans des devises autres que le dollar des États-Unis (en franc suisse, par exemple) en 2020 est protégée de l'impact des fluctuations des taux de change vis-à-vis du dollar grâce à des contrats de change à terme conclus en 2019. Au 31 décembre 2019, les contrats de change à terme conclus à des fins de couverture représentaient CHF 17,3 millions. Les pertes latentes nettes sur ces contrats s'élevaient à US\$ 0,2 million au 31 décembre 2019 (contre US\$ 0,2 million de pertes nettes au 31 décembre 2018). Les gains ou pertes réalisés sur ces contrats seront comptabilisés à l'échéance des contrats et affectés en 2020.

### **Couverture des risques de change sur les créances et les dettes**

Le risque de change résulte des écarts entre les taux de change auxquels les créances ou les dettes en devises sont enregistrées et les taux de change auxquels les fonds reçus ou les paiements correspondants sont ultérieurement comptabilisés. Un programme mensuel est en place pour fournir une protection contre ce risque de change. Des positions nettes sont calculées chaque mois dans chaque devise pour les créances et les dettes, et chaque position nette significative en devise est couverte par l'achat ou la vente d'un contrat de change à terme de montant égal et de sens opposé.

À la fin de chaque mois, ces positions sont rééquilibrées en fonction des niveaux fixés pour les taux de change mensuels de l'Organisation des Nations Unies. Grâce à ce processus, les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats à terme couvrent les gains ou les pertes de change latents correspondants induits par les variations des créances et des charges à payer nettes. Au 31 décembre 2019, l'ensemble des contrats de couverture de change à terme par devise de l'ONUSIDA se présentait comme suit :

Contrats de change à terme vendus	Total du montant	Total du montant	Gains/(pertes)
	vendu	acheté	latents
	(en dollars des États-Unis)		
Dollar autrichien	13 500 000	9 420 692	( 75 168)
Euro	4 500 000	5 030 960	( 28 457)
Livre sterling	7 500 000	9 825 675	( 112 117)
Francs suisses	20 000 000	20 549 493	( 169 041)
<b>Total</b>		<b>44 826 820</b>	<b>( 384 783)</b>

#### 4.2 Créances

Au 31 décembre 2019, les contributions à recevoir s'élevaient à US\$ 139,1 millions (US\$ 106,5 millions au 31 décembre 2018). Sur ce montant, US\$ 67,7 millions correspondaient à des encours de lettres de crédit du Gouvernement des États-Unis et US\$ 53,4 millions représentaient des sommes à recevoir exigibles lors d'exercices futurs (réparties entre des créances courantes et des créances exigibles en 2021 et au-delà).

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
		(en dollars des États-Unis)
<b>Créances courantes</b>		
Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités	89 563 560	64 799 095
Fonds supplémentaires	26 094 157	26 316 709
Fonds extrabudgétaires	3 115 930	2 816 590
Provision pour créances douteuses sur fonds extrabudgétaires	-	( 246 591)
<b>Total des créances courantes</b>	<b>118 773 647</b>	<b>93 685 803</b>
<b>Créances non courantes</b>		
Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités	16 300 410	12 709 339
Fonds supplémentaires	1 843 787	-
Fonds extrabudgétaires	2 153 520	-
Autres	56 984	56 984
<b>Total des créances non courantes</b>	<b>20 354 701</b>	<b>12 766 323</b>
<b>Total des créances</b>	<b>139 128 348</b>	<b>106 452 126</b>

#### 4.3 Créances sur le personnel

Conformément au Règlement du Personnel et au Statut du Personnel de l'OMS, les membres du personnel ont droit à certaines avances, y compris relatives au traitement, au loyer, à l'allocation pour frais d'études des enfants et aux frais de voyages. Les avances sont recouvrées périodiquement par des retenues sur les traitements, sauf en ce qui concerne les allocations pour frais d'études qui sont réglées à la fin de l'année scolaire. Les membres du personnel international sont habilités à recevoir une avance égale au montant estimé de l'allocation pour frais d'étude de chaque enfant en début d'année scolaire et sont réglés à la fin de celle-ci.

Au 31 décembre 2019, l'encours des créances sur le personnel s'élevait à US\$ 2,1 millions et incluait les avances sur traitements, les avances pour loyers, les avances pour frais de voyages et les avances sur allocations pour frais d'études (US\$ 2,4 millions au 31 décembre 2018). Les avances au titre des allocations pour frais d'études correspondent aux avances consenties aux membres du personnel pour l'année scolaire 2019-2020.

	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
	(en dollars des États-Unis)	(en dollars des États-Unis)
<b>Créances sur le personnel</b>		
Avances sur traitement	39 158	36 427
Avances relatives aux loyers	197 035	317 898
Avances sur allocations pour frais d'études	1 735 671	1 758 615
Avances relatives aux frais de voyage	6 450	9 099
Contribution prévue à l'assurance contre les cc	123 945	105 703
Autres avances relatives au personnel	21 166	177 208
<b>Total des créances sur le personnel</b>	<b>2 123 425</b>	<b>2 404 950</b>
	2,123,425	2,404,950

#### **4.4 Paiements anticipés**

Au 31 décembre 2019, le montant total des paiements anticipés s'élevait à US\$ 0,7 million (US\$ 0,6 million au 31 décembre 2018). Sur ce montant, US\$ 0,2 million correspond au paiement de fournisseurs en anticipation de la réception de biens ou de services qui seront comptabilisés en charges en 2020. Le montant restant d'US\$ 0,5 million concerne des avances versées au PNUD pour couvrir des paiements effectués pour le compte de l'ONUSIDA.

	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
	(en dollars des États-Unis)	(en dollars des États-Unis)
<b>Paiements anticipés</b>		
Avances au PNUD	481 411	344 631
Avances aux fournisseurs	180 105	237 969
<b>Total des paiements anticipés</b>	<b>661 516</b>	<b>582 600</b>
	661,516	582,600.00

#### **4.5 Autres créances courantes**

Au 31 décembre 2019, l'encours des autres créances représentait US\$ 0,3 million (0,1 million de dollars US au 31 décembre 2018) et concernait principalement des créances au titre de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

#### **4.6 Stocks**

Le Secrétariat ne détenait que des publications destinées à être distribuées, dont la valeur de réalisation est nulle. Le coût des publications passé en charges en 2019 s'élevait à US\$ 19 330.

#### **4.7 Immobilisations incorporelles**

Le Secrétariat ne comptabilise aucune immobilisation incorporelle.

## 4.8 Immobilisations corporelles

### Bâtiments

La valeur comptable du bâtiment de l'ONUSIDA au Siège a été établie au coût minoré de l'amortissement. Le bâtiment a été construit en commun avec l'OMS et sa propriété est également comptabilisée pour moitié de sa valeur avec cette dernière. Le terrain sur lequel le bâtiment a été construit a été mis à disposition par les pouvoirs publics suisses à titre gratuit. Par conséquent, le montant du terrain n'a pas été évalué et ne figure pas dans les états financiers. La durée de vie utile estimée du bâtiment a été évaluée à 60 ans et il est amorti selon la méthode linéaire.

### Matériels et équipements

L'ONUSIDA a inscrit au bilan tous les matériels et équipements d'une valeur égale ou supérieure à US\$ 5000 acquis en 2019.

La valeur des actifs acquis en 2019 a été amortie sur la durée de vie utile estimée suivant la méthode linéaire. Des équipements d'un coût initial total d'US\$ 1,4 million ont été totalement amortis et sont toujours utilisés par le Secrétariat.

	Bâtiments	Aménagement s	Véhicules	Équipements de communication et informatiques	Autres équipements	Total
	(en dollars des États-Unis)					
Coût ou juste valeur	25 613 445	11 298	1 050 918	331 734	380 300	27 387 695
Amortissement cumulé	(5 122 692)	( 11 298)	( 896 231)	( 317 380)	( 347 007)	(6 694 608)
Total Valeur comptable au 31 décembre 2018	20 490 753	-	154 687	14 354	33 293	20 693 087
Variation entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019						
Acquisitions	-	-	218 196	8 305	23 517	250 019
Cessions			( 27 090)			( 27 090)
Amortissements	( 426 891)	-	( 83 591)	( 7 024)	( 18 762)	( 536 269)
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>20 063 862</b>	<b>-</b>	<b>262 202</b>	<b>15 635</b>	<b>38 049</b>	<b>20 379 747</b>

## 4.9 Dettes

Elles correspondent au total des sommes dues aux fournisseurs pour des biens et des services. Le total des dettes au titre des activités du programme de l'ONUSIDA au 31 décembre 2019 s'élevait à US\$ 1,9 million (US\$ 3,9 millions au 31 décembre 2018).

	31 décembre 2019 en dollars des États-Unis)	31 décembre 2018 (en dollars des États-Unis)
<b>Dettes</b>		
Dettes envers les fournisseurs	926 773	1 577 664
Dettes envers les participants aux réunions non membres du personnel	15 714	28 550
Dettes cumulées au titre des biens et services	924 842	2 302 002
<b>Total des dettes</b>	<b>1 867 329</b>	<b>3 908 216</b>

## 4.10 Dettes envers le personnel

Le solde des dettes envers le personnel au 31 décembre 2019 s'élevait à US\$ 0,2 million (US\$ 0,2 million au 31 décembre 2018). Ce montant correspond aux sommes exigibles au titre des traitements et d'autres engagements relatifs au personnel.



	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
	(en dollars des États-Unis)	(en dollars des États-Unis)
<b>Dettes envers le personnel</b>		
Traitements à payer	103 725	101 765
Autres dettes envers le personnel	134 970	59 447
<b>Total des dettes envers le personnel</b>	<b>238 695</b>	<b>161 212</b>

#### **4.11 Avantages du personnel**

Les passifs relatifs aux avantages du personnel de l'ONUSIDA sont calculés par des actuaires professionnels. Les études des actuaires commandées par l'OMS ont déterminé différents passifs à comptabiliser pour couvrir différents avantages du personnel, conformément aux normes IPSAS, pour l'OMS, l'ONUSIDA et d'autres entités non consolidées au 31 décembre 2019. Les études actuarielles professionnelles ont été basées sur des données relatives au personnel et des informations relatives aux paiements passés. Selon les études actuarielles, le passif total au titre des avantages du personnel s'élevait à US\$ 138,3 millions (dont US\$ 55,5 millions sont enregistrés dans nos comptes) au 31 décembre 2019.

	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
	(en dollars des États-Unis)	(en dollars des États-Unis)
<b>Avantages du personnel courants</b>		
Paiements de fin de contrat	8 282 133	8 402 400
Fonds spécial d'indemnisation	5 085	12 777
<b>Total des avantages du personnel courants</b>	<b>8 287 218</b>	<b>8 415 177</b>
<b>Avantages du personnel non courants</b>		
Paiements de fin de contrat	10 044 714	9 551 273
Assurance-maladie après la cessation de service	35 209 406	55 645 511
Fonds spécial d'indemnisation	1 935 592	834 604
<b>Total des avantages du personnel non courant</b>	<b>47 189 712</b>	<b>66 031 388</b>
<b>Avantages du personnel</b>		
Paiements de fin de contrat	18 326 847	17 953 673
Assurance-maladie après la cessation de service	35 209 406	55 645 511
Fonds spécial d'indemnisation	1 940 677	847 381
<b>Total des avantages du personnel</b>	<b>55 476 930</b>	<b>74 446 565</b>

#### **Paiements pour fin de contrat**

Le fonds pour les paiements de fin de contrat a été créé afin de couvrir le paiement des montants dus aux membres du personnel lorsqu'ils quittent le Programme commun, y compris l'indemnité de rapatriement, les congés annuels non pris et les frais de voyage et de déménagement à l'occasion du rapatriement. Le fonds pour les paiements de fin de contrat est financé par une provision budgétaire sur les salaires et les indemnités de poste.

Les passifs découlant des indemnités de rapatriement et des congés annuels non pris sont déterminés par des actuaires-conseils indépendants. Cependant, les congés annuels non pris sont calculés comme si l'ensemble du personnel quittait immédiatement le Programme commun et, par conséquent, ils ne sont pas actualisés.

L'étude actuarielle au 31 décembre 2019 a estimé que le passif total au titre des paiements de fin de contrat (hors congés annuels) s'élevait à US\$ 11,2 millions (US\$ 10,8 millions au 31 décembre 2018). Ce calcul ne tient compte ni des primes de fin de service, ni des résiliations d'engagement par accord mutuel.

Les droits au titre des congés annuels représentaient US\$ 7,1 millions au 31 décembre 2019. Le passif est resté constant par rapport à 2018.

### **Assurance-maladie après la cessation de service**

L'ONUSIDA participe à un régime d'assurance-maladie, l'Assurance-maladie du personnel de l'OMS, qui est géré en tant qu'entité distincte et doté de son propre dispositif de gouvernance. Cette assurance rembourse les dépenses engagées par les membres du personnel, les personnes reconnues comme étant à leur charge et les fonctionnaires retraités pour des soins médicaux reconnus. Elle est financée par les cotisations des participants et du Programme.

L'ONUSIDA comptabilise le passif au titre de l'assurance-maladie du personnel comme un avantage postérieur à l'emploi. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés dans l'actif net/situation nette conformément à la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel).

Les obligations au titre des prestations définies au 31 décembre 2019 ont été déterminées par des actuaires professionnels sur la base de données relatives au personnel et d'informations historiques sur les paiements communiquées par l'OMS. À cette date, elles s'élevaient à US\$ 118,6 millions (US\$ 124,3 millions au 31 décembre 2018), dont US\$ 83,4 millions étaient financés, ce qui laissait un passif non financé d'US\$ 35,2 millions qui est indiqué dans l'état de la situation financière (état I). Des informations supplémentaires concernant l'assurance-maladie du personnel figurent dans le Rapport annuel sur le régime d'assurance-maladie du personnel.

Conformément à la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel), le gain actuariel d'US\$ 24,1 millions a été directement transféré à l'actif net/situation nette en 2019 et une somme supplémentaire d'US\$ 3,7 millions a été imputée aux frais de personnel dans l'état de la performance financière (état II).

Bien que l'étude actuarielle de l'assurance-maladie après la cessation de service indique un passif non financé d'US\$ 35,2 millions au 31 décembre 2019, il convient de noter qu'à la suite de la décision prise lors de la 30<sup>e</sup> réunion (juin 2012) du Conseil de Coordination du Programme de financer totalement les passifs liés au personnel du Programme à partir du solde des fonds, un montant total d'US\$ 25,1 millions a été pour l'heure affecté au financement du passif de l'assurance-maladie après la cessation de service. De ce fait, le passif non financé de cette assurance s'élevait à US\$ 10,1 millions au 31 décembre 2019 (c'est-à-dire US\$ 35,2 millions selon l'étude actuarielle moins le financement d'US\$ 25,1 millions).

### **Fonds spécial d'indemnisation**

En cas de décès ou d'invalidité imputable à l'exercice de fonctions officielles d'un membre du personnel admissible, le fonds spécial d'indemnisation couvre, dans la mesure raisonnable, tous les frais médicaux, hospitaliers et autres frais directement liés à cette situation, ainsi que les frais funéraires. Le fonds sert aussi à indemniser les membres du personnel frappé d'invalidité (pendant la durée de l'incapacité) ou les membres de la famille en cas de décès.

L'ONUSIDA considère le Fonds spécial d'indemnisation comme un avantage postérieur à l'emploi. Les gains et pertes actuariels sont comptabilisés dans l'actif net/situation nette conformément à la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel).

Selon l'étude actuarielle, le passif total s'élevait à US\$ 1,9 million au 31 décembre 2019 (US\$ 0,85 million au 31 décembre 2018). Conformément à la norme IPSAS 39, la perte actuarielle d'US\$ 1 million a été directement transférée à l'actif net/situation nette en 2019 et une somme supplémentaire d'US\$ 0,1 million a été comptabilisée en charge dans l'état de la performance financière (état I).

## Calculs actuariels

Description	Assurance- maladie après la cessation de service (en dollars des États-Unis)	Paiements de fin de contrat, hors congés annuels non pris (en dollars des États-Unis)	Fonds spécial d'indemnisation (en dollars des États-Un)
<b>RAPPROCHEMENT DES OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DÉFINIES (DBO)</b>			
DBO au 31 décembre 2018	124 334 504	10 792 260	847 381
Coût des services pour 2019	9 044 372	743 615	76 983
Intérêts sur DBO pour 2019	3 351 323	416 787	30 274
(Paiements réels bruts au titre des prestations en 2019)	( 225 748)	( 648 188)	( 3 565)
(Charges administratives réelles au titre des prestations post service en 2019)	( 15 257)		
Cotisations réelles des participants retraités en 2019	165 450		
Amendements au plan adoptés en 2019	( 659 115)		
(Gains)/pertes sur DBO dus à des modifications des hypothèses financières	20 195 922	908 836	704 172
(Gains)/pertes sur DBO dus à des modifications d'autres hypothèses	(37 619 734)	(1 010 675)	285 432
<b>DBO au 31 décembre 2019</b>	<b>118 571 717</b>	<b>11 202 635</b>	<b>1 940 677</b>
<b>RAPPROCHEMENT DES ACTIFS</b>			
Valeur marchande des actifs ASHI au 31-12-2018, brute de la provision au titre des prestations:	70 192 993		
(Paiements réels bruts totaux au titre des avantages pour 2019)	(3 544 086)	( 648 188)	( 3 565)
(Charges administratives réelles totales au titre du SHI en 2019)	( 239 520)		
Cotisations totales réelles des participants au titre du SHI en 2019	3 280 345		
Cotisations totales réelles de l'ONUSIDA en 2019	6 546 508	648 188	3 565
Intérêt sur les actifs nets SHI administrés par l'OMS pour 2019	1 966 677		
Gain/(perte) sur actifs du plan en 2019	6 420 394		
<b>Actifs SHI au 31/12/19, net de la provision au titre de l'article 470.1</b>	<b>84 623 311</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>RAPPROCHEMENT de la réserve engagée non payée, compensation des actifs</b>			
Réserve engagée non payée au 31/12/2018	1,504,000		
Intérêts sur la réserve engagée non payée en 2019	40,608		
(Gains)/pertes sur la réserve engagée non payée	( 283 608)		
Réserve engagée non payée au 31/12/2018	1,261,000		
<b>Actifs nets (actifs bruts moins réserve engagée non payée au 31/12/2018)</b>			
<b>RAPPROCHEMENT DE LA SITUATION DES OBLIGATIONS FINANCIÈRES</b>			
Obligations au titre des prestations définies (DBO)			
Actives	106 776 947	11 202 635	1 940 677
Inactives	11 794 770		
<b>Total DBO</b>	<b>118 571 717</b>	<b>11 202 635</b>	<b>1 940 677</b>
<b>Actifs du plan</b>			
(Actifs bruts du plan)	(84 623 311)		
Compensation au titre de l'article 470.1 du Règlement OMS	1 261 000		
<b>(Actifs nets du Plan)</b>	<b>(83 362 311)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(Excédent)/déficit net	35 209 406	11 202 635	1 940 677
(Actif)/passif courant	1 157 921	1 157 921	5 085
(Actif)/passif non courant	35 209 406	10 044 714	1 935 592
Gain/(perte) non comptabilisé		( 101 839)	989 604
<b>(Actif)/passif net comptabilisé dans l'état de la situation financière</b>	<b>35 209 406</b>	<b>11 100 796</b>	<b>2 930 281</b>
<b>(Gain)/perte au titre des DBO</b>	<b>(24 127 814)</b>		
(Actif)/passif courant		1 157 921	5 085
(Actif)/passif non courant	35 209 406	10 044 714	1 935 592
<b>(Actif)/passif net comptabilisé dans l'état de la situation financière</b>	<b>35 209 406</b>	<b>11 202 635</b>	<b>1 940 677</b>
<b>Charges annuelles pour 2019</b>			
Coût des services	9 044 372	743 615	76 983
Coût des intérêts	1 425 254	416 787	30 274
Réévaluations		( 101 839)	
(Crédit)/coût des services passés	( 659 115)		
<b>Cotisations attendues pour 2019</b>			
Cotisation attendue de l'Organisation en 2020			
Cotisations de l'ONUSIDA pour le personnel actif	4 818 000	1 175 161	5 126
Cotisations de l'ONUSIDA pour le personnel inactif	467 000		
<b>Total des cotisations attendues pour 2020</b>	<b>5 285 000</b>	<b>1 175 161</b>	<b>5 126</b>
<b>Analyse de la sensibilité</b>			
<b>DBO 31 décembre 2019</b>			
Hypothèse actuelle sur l'inflation des frais médicaux, moins 1 %	89 727 185		
Hypothèse actuelle sur l'inflation des frais médicaux	118 571 717		
Hypothèse actuelle sur l'inflation des frais médicaux, plus 1 %	159 014 688		
Hypothèse actuelle sur le taux d'actualisation, moins 1 %	158 961 595	12 155 877	2 534 231
Hypothèse actuelle sur le taux d'actualisation	118 571 717	11 202 635	1 940 677
Hypothèse actuelle sur le taux d'actualisation, plus 1 %	90 091 361	10 371 045	1 519 320

## Hypothèses et méthodes adoptées pour les évaluations actuarielles

Chaque année, le Programme identifie et sélectionne des hypothèses et des méthodes qui seront utilisées par les actuaires pour l'évaluation de fin d'année, afin de déterminer les charges et les cotisations nécessaires s'agissant des avantages du personnel. Les hypothèses actuarielles doivent être indiquées dans les états financiers conformément à la norme IPSAS 39. En outre, chaque hypothèse actuarielle doit être indiquée en termes absolus.

<b>Date d'évaluation</b>																
Ensemble des plans	31 décembre 2019															
<b>Taux d'actualisation</b>																
Paiements de fin de contrat (autres que les congés non pris)	Le taux d'actualisation utilisé est de 3 % (contre 4,1 % lors de la précédente évaluation). Sur la base des projections de versement des prestations, avec une pondération de 100 % sur la courbe AA Above Median d'Aon hors de la Suisse. Le taux d'actualisation ainsi obtenu est arrondi à 0,1 %.															
Assurance-maladie après la cessation de service	<p>Europe – 1,8 % (contre 2,7 % dans la précédente évaluation).            Amériques – 3,5 % (contre 4,5 % dans la précédente évaluation).            Autres pays – 3,7 % (contre 4,7 % dans la précédente évaluation).</p> <p>Les taux d'actualisation sont basés sur les rendements des obligations d'entreprise de grande qualité. La méthode de la courbe de rendement est utilisée pour tenir compte des flux de trésorerie escomptés et de l'exposition supposée au risque de change propre à l'ASHI.</p> <p>Le passif est suppose encouru en francs suisses, euros et dollars des États-Unis, sur la base d'une combinaison approximative des passifs de l'ONUSIDA et des courbes de rendement suivantes :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 60%;">SIX – Swiss Exchange</td> <td style="width: 40%;">Suisse : courbe</td> </tr> <tr> <td>iBoxx Euro Zone</td> <td>Zone euro : - courbe</td> </tr> <tr> <td>Bond Universe</td> <td>États-Unis : Aon Hewitt AA</td> </tr> </table> <p>Les taux d'actualisation de l'évaluation du 31 décembre 2019 sont basés sur la localisation géographique des bureaux de l'ONUSIDA. Les taux ainsi obtenus sont arrondis à 0,1 % et présentés dans le tableau suivant :</p> <table style="width: 100%; border: none; text-align: center;"> <thead> <tr> <th colspan="3">% du taux pour 2019</th> </tr> <tr> <th>Suisse</th> <th>Zone euro</th> <th>États-Unis</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>40 %</td> <td>20 %</td> <td>40 %</td> </tr> </tbody> </table>	SIX – Swiss Exchange	Suisse : courbe	iBoxx Euro Zone	Zone euro : - courbe	Bond Universe	États-Unis : Aon Hewitt AA	% du taux pour 2019			Suisse	Zone euro	États-Unis	40 %	20 %	40 %
SIX – Swiss Exchange	Suisse : courbe															
iBoxx Euro Zone	Zone euro : - courbe															
Bond Universe	États-Unis : Aon Hewitt AA															
% du taux pour 2019																
Suisse	Zone euro	États-Unis														
40 %	20 %	40 %														
Fonds spécial d'indemnisation	Le taux d'actualisation utilisé est de 1,6 % (contre 3,6 % pour la précédente évaluation). Sur la base des projections combinées de versement des prestations, avec une pondération de 25 % sur la courbe AA Above Median d'Aon hors de la Suisse, de 15 % sur la courbe de rendement de SIX Swiss Exchange pour la Suisse et de 60 % sur la courbe iBoxx Euro Zone. Le taux d'actualisation ainsi obtenu est arrondi à 0,1 %.															
<b>Inflation annuelle générale</b>																
Paiements de fin de contrat (autres que les congés non pris)	Le taux d'inflation moyen pondéré utilisé est de 2,2 %. Les pondérations régionales utilisées sont de 100 % pour les États-Unis. Les taux d'inflation moyens pondérés ainsi obtenus pour chaque régime sont arrondis à 0,1 %.															
Assurance-maladie après la cessation de service	<p>Europe – 1,3 % (contre 1,4 % dans la précédente évaluation)            Amériques et autres pays – 2,2 % (pas de changement par rapport à l'évaluation précédente)</p> <p>Les taux d'inflation suivants sont basés la moyenne pondérée des hypothèses communes des Nations Unies (pour les régimes de longue durée) et sont calculés selon les directives de l'Équipe spéciale sur les normes comptables des Nations Unies. Ces taux sont de 1,1 % pour la Suisse, de 1,8 % pour la Zone euro et de 2,2 % pour les États-Unis.</p>															
Fonds spécial d'indemnisation	Le taux d'inflation moyen pondéré utilisé est de 1,8 %. Les pondérations régionales utilisées sont de 15 % pour la Suisse, de 60 % pour la Zone euro et de 25 % pour les États-Unis. Les taux d'inflation moyens pondérés ainsi obtenus pour chaque régime sont arrondis à 0,1 %.															

### Barème annuel des traitements

Ensemble des plans	Comprend les augmentations au mérite/consécutives à des promotions, plus 3,0 % d'augmentations statiques au titre de l'inflation générale, plus la croissance de la productivité.
--------------------	---

### Méthode actuarielle

Frais de rapatriement, de voyage et de déménagement à l'occasion du rapatriement	Calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, au prorata de la durée de service, c'est-à-dire du temps écoulé entre la date d'entrée en fonction et la date de départ. Une augmentation de 2 % est appliquée pour les prestations dues mais non encore payées.
Allocation de rapatriement, indemnité de fin de contrat et indemnité en cas de décès	Calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, au prorata du taux d'actualisation. Une augmentation de 2 % est appliquée pour les prestations dues mais non encore payées.
Congés non pris	Le passif est calculé comme si l'ensemble du personnel quittait immédiatement l'Organisation. Une augmentation de 2 % est appliquée pour les prestations dues mais non encore payées.
Suppression de poste, indemnité de fin de service et résiliation d'engagement par accord mutuel	Ces avantages sont considérés comme des indemnités de fin de contrat au sens de la norme IPSAS 39 et donc exclus de l'évaluation.
Fonds spécial d'indemnisation	Calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, au prorata de la durée de service, c'est-à-dire du temps écoulé entre la date d'entrée en fonction et la date de départ
Assurance-maladie après la cessation de service	Les passifs sont imputés selon la méthode des unités de crédit projetées de façon linéaire entre la date d'entrée en fonction et la date la plus précoce entre la date de pleine admissibilité (55 ans, 10 ans de service et 5 ans de service continu) et la date de départ à la retraite.

### Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

L'ONUSIDA est affiliée à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU), qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer au personnel des pensions de retraite, ainsi que des prestations en cas de décès, d'invalidité et dans d'autres cas. La Caisse commune a adopté un régime multi-employeurs à prestations définies par capitalisation. Comme indiqué dans l'article 3(b) du Règlement de la Caisse, peuvent s'affilier à la Caisse les institutions spécialisées, ainsi que toute autre organisation intergouvernementale internationale qui applique le régime commun de traitements, indemnités et autres conditions d'emploi de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées.

Ce régime expose chaque organisation qui y participe à des risques actuariels liés aux employés en poste et aux anciens employés des autres organisations participantes. Il n'existe donc pas de base cohérente et fiable permettant de répartir l'obligation, les actifs du régime et les coûts entre les différentes organisations participantes. Comme c'est le cas pour les autres organisations participantes, l'ONUSIDA et la Caisse commune ne peuvent pas déterminer de manière suffisamment fiable aux fins de la comptabilité la part proportionnelle de l'ONUSIDA dans les obligations au titre des prestations définies, les actifs du régime et les coûts associés à la Caisse commune. C'est pourquoi l'ONUSIDA a considéré celle-ci comme un régime à cotisations déterminées, conformément aux dispositions de la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel). Les cotisations de l'ONUSIDA à la Caisse commune des pensions au cours de l'exercice financier sont comptabilisées en charges dans l'état de la performance financière.

Le Règlement de la Caisse commune des pensions prévoit que le Comité mixte fait procéder par l'actuaire-conseil à une évaluation actuarielle de la Caisse au moins une fois tous les trois ans. Dans la pratique, le Comité mixte procède à une évaluation actuarielle partielle tous les deux ans sur la base de la méthode « Open Group Aggregate ». L'évaluation actuarielle vise principalement à déterminer si les actifs courants et futurs estimés de la Caisse commune des pensions suffiront à financer les passifs.

Les engagements financiers de l'ONUSIDA envers la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies sont constitués de la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies (actuellement de 7,9 % pour les participants et de 15,8 % pour les organisations membres), ainsi que de la part d'un déficit actuariel éventuel qui pourrait devoir être versée conformément à l'article 26 des Statuts de la Caisse. Les sommes

nécessaires pour combler le déficit ne sont dues que dès lors que l'Assemblée générale des Nations Unies a invoqué la disposition de l'article 26 après avoir constaté qu'une évaluation actuarielle justifiait – au moment de l'évaluation – que le déficit soit comblé. Chaque organisation affiliée contribue au comblement du déficit au prorata des cotisations totales qu'elle a versées pendant les trois années précédant l'évaluation actuarielle.

La dernière évaluation actuarielle de la Caisse commune a été achevée le 31 décembre 2017, et l'évaluation au 31 décembre 2019 est en cours. La Caisse a procédé à une réactualisation des données de participation du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018 pour établir ses états financiers de 2018.

L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2017 a révélé un ratio de capitalisation des actifs actuariels par rapport aux passifs actuariels – en supposant qu'il n'y ait pas d'ajustement des pensions à l'avenir – de 139,2 %. Si l'on tient compte du système actuel d'ajustement des pensions, le ratio de capitalisation s'établissait à 102,7 %.

Sur la base d'une évaluation actuarielle de la Caisse, l'actuaire-conseil a conclu qu'au 31 décembre 2017, le comblement du déficit, prévu à l'article 26 du Règlement de la Caisse, n'était pas nécessaire dans la mesure où la valeur actuarielle des actifs était supérieure à la valeur actuarielle de tous les passifs cumulés du régime. En outre, la valeur de marché des actifs était également supérieure à la valeur actuarielle de l'ensemble des passifs à la date de l'évaluation. Au moment de la rédaction du présent rapport, l'Assemblée générale n'avait pas invoqué les dispositions de l'article 26.

Si elle venait à invoquer ces dispositions à cause d'un déficit actuariel, que la Caisse soit en activité ou en liquidation, chaque organisation affiliée contribuerait à la couverture du déficit au prorata des cotisations qu'elle aurait versées pendant les trois années précédant l'évaluation actuarielle. Le total des cotisations versées à la Caisse au cours des trois dernières années (2016, 2017 et 2018) s'est élevé à US\$ 7 131,56 millions, dont 0,85 % provenant de l'ONUSIDA.

En 2019, le montant des cotisations versées à la CCPPNU a été d'US\$ 20,6 millions (US\$ 19,5 millions en 2018). Les contributions prévues pour 2020 s'élèvent environ à US\$ 21,7 millions.

Il peut être mis fin à l'affiliation d'une organisation par décision de l'Assemblée générale, prise sur recommandation en ce sens du Comité mixte. Une part proportionnelle des avoirs de la Caisse à la date où l'affiliation prend fin est versée à ladite organisation au bénéfice exclusif du personnel cotisant à cette date, selon des modalités arrêtées d'un commun accord par l'organisation et la Caisse. Le montant de cette part est fixé par le Comité mixte après une évaluation actuarielle des avoirs et des engagements de la Caisse à la date où l'affiliation prend fin ; toutefois, ladite part ne comprend aucune fraction de l'excédent des avoirs sur les engagements.

Chaque année, le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU procède à une vérification des comptes de la CCPPNU et présente un rapport au conseil d'administration de la Caisse ainsi qu'à l'Assemblée générale des Nations Unies. La Caisse des pensions publie des rapports trimestriels sur ses placements et ceux-ci sont consultables en ligne sur le site web ([www.unjspf.org](http://www.unjspf.org)) de la Caisse commune.

#### **4.12 Recettes différées**

Au 31 décembre 2019, les recettes différées s'élevaient à US\$ 53,4 millions (US\$ 26,7 millions au 31 décembre 2018). Cela représente les contributions pluriannuelles promises en 2019, mais dont la comptabilisation en recettes est différée sur des exercices ultérieurs. Sur ce montant, une somme d'US\$ 20,3 millions correspond à des recettes différées non courantes pour 2021 et des exercices futurs.



	31 décembre 2019 <small>(en dollars des États-Unis)</small>	31 décembre 2018 <small>(en dollars des États-Unis)</small>	31 décembre 2017 <small>(en dollars des États-Unis)</small>
<b>Recettes différées courantes</b>			
Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités:	26 736 920	13 183 273	19 442 151
Fonds supplémentaires	3 606 457	790 921	4 066 567
Fonds extrabudgétaires	2 726 027	-	1 435 455
<b>Total des recettes différées courantes</b>	<b>33 069 404</b>	<b>13 974 194</b>	<b>24 944 173</b>
<b>Recettes différées non courantes</b>			
Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités:	16 300 410	12 709 339	25 892 612
Fonds supplémentaires	1 843 787	-	790 921
Fonds extrabudgétaires	2 153 520	-	-
<b>Total des recettes différées non courantes</b>	<b>20 297 717</b>	<b>12 709 339</b>	<b>26 683 533</b>
<b>Total des recettes différées</b>	<b>53 367 121</b>	<b>26 683 533</b>	<b>51 627 706</b>

#### **4.13 Emprunts à long terme**

Lors de sa 12<sup>e</sup> réunion de mai 2004, le Conseil de Coordination du Programme a avalisé la négociation par l'ONUSIDA d'un prêt direct auprès de la Confédération suisse pour la construction d'un nouveau bâtiment à Genève pour l'ONUSIDA et l'OMS, pour un coût estimé de CHF 66 millions, sur lequel la part de l'ONUSIDA est estimée à CHF 33 millions. En décembre 2003, la Confédération suisse s'est engagée à fournir un prêt sans intérêt d'un montant de CHF 59,8 millions, sur lequel la part de l'ONUSIDA est de CHF 29,9 millions. Le remboursement sur 50 ans de la part de l'ONUSIDA dans ce prêt sans intérêt octroyé par la Confédération suisse est effectué via une réaffectation des fonds autrement dépensés pour la location de bureaux à partir de la première année d'achèvement du bâtiment. Le bâtiment a été achevé en novembre 2006. Le montant inscrit au poste Bâtiments inclut US\$ 25,6 millions qui représentent la part de 50 % des dépenses de l'ONUSIDA au titre du bâtiment au 31 décembre 2007.

Le taux des obligations de la Confédération suisse à 30 ans était de - 0,16 % en décembre 2019 (0,37 % pour 2018). Par conséquent, conformément aux principes comptables prudents, le montant restant dû d'US\$ 22,7 millions pour le prêt à la construction de l'ONUSIDA n'a pas été actualisé. Sur l'encours total restant, un montant d'US\$ 0,6 million arrivera à échéance dans les 12 prochains mois et a été comptabilisé dans les dettes courantes, présentées séparément.

#### **4.14 Variations de l'actif net/de la situation nette**

Pendant l'année close le 31 décembre 2019, l'actif net/situation nette a augmenté d'US\$ 19,8 millions, dont US\$ 23,1 millions concernaient des gains actuariels au titre de l'ASHI et du Fonds spécial d'indemnisation, qui ont été directement transférés à l'actif net/situation nette conformément à la norme IPSAS 39 (Avantages du personnel) et US\$ 3,3 millions concernaient un déficit de 2019 (contre un excédent d'US\$ 10,4 millions en 2018)

Conformément à l'approbation du Conseil de Coordination du Programme de financer la reconstitution annuelle du Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments, le Directeur exécutif a autorisé en 2019 le virement d'un total d'US\$ 0,43 million du solde des fonds pour financer le Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments. Lors de sa 44<sup>e</sup> réunion qui s'est tenue du 25 au 27 juin 2019, le Conseil de Coordination du Programme a pris note de la décision du Directeur exécutif.

Les engagements relatifs au personnel non provisionnés s'élevaient à US\$ 2,1 millions au 31 décembre 2019 (US\$ 24,5 millions au 31 décembre 2018), soit une diminution nette d'US\$ 22,4 millions. Sur ce montant, US\$ 0,7 million sont imputables à des variations des passifs



actuariels de l'assurance-maladie après cessation de service, du Fonds spécial d'indemnisation et du Fonds pour les paiements de fin de contrat, et à un gain actuariel d'US\$ 23,1 millions au titre de l'ASHI et du Fonds spécial d'indemnisation.

#### 4.15 Fonds de réserve

En attendant de recevoir les contributions de base, la mise en œuvre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités peut être financée par le Fonds de réserve, dont la création a été décidée par le Conseil de Coordination du Programme en juin 1996. Les règles et procédures régissant l'utilisation du Fonds de réserve par le Directeur exécutif ont été décidées lors de la 6e réunion du Conseil de Coordination du Programme, qui s'est tenue en mai 1998 à Genève.

#### 4.16 Fonds pour la rénovation des bâtiments

Le Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments a été créé par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 30<sup>e</sup> réunion en juin 2012. Ce fonds a été constitué pour financer les charges futures liées aux principales réparations et modifications et aux principaux investissements dans le bâtiment abritant les bureaux de l'ONUSIDA.

### 5. INFORMATIONS À L'APPUI DE L'ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

#### 5.1 Vue d'ensemble de l'état

L'état de la performance financière regroupe les produits et les charges relatifs à toutes les activités dans l'ensemble du Programme. Il distingue les activités opérationnelles de celles qui découlent d'opérations de financement.

#### 5.2 Contributions volontaires

Les contributions volontaires au profit du Programme ont totalisé US\$ 223,2 millions (US\$ 214,6 millions en 2018), avec la répartition suivante : US\$ 217,2 millions proviennent de gouvernements ; US\$ 3,7 millions proviennent des Coparrainants de l'ONUSIDA ; le solde d'US\$ 2,3 millions provient d'autres produits opérationnels reçus d'organisations intergouvernementales, d'autres entités des Nations Unies, d'institutions ainsi que du secteur privé. Ce chiffre inclut US\$ 2,1 millions représentant des contributions sous forme de services. Aucun produit n'a été comptabilisé au titre des opérations de change.

	Fonds de base de l'UBRAF	Fonds supplémentaires	Fonds extrabudgétaires	Total 2019	Total 2018
	(en dollars des États-Unis)	(en dollars des États-Unis)	(en dollars des États-Unis)	(en dollars des États-Unis)	(en dollars des États-Unis)
<b>Contributions volontaires</b>					
Gouvernements	179 019 416	32 261 978	5 969 169	217 250 563	205 561 504
Coparrainants	-	3 620 018	68 153	3 688 171	3 688 920
Autres	212 956	2 036 561	2 000	2 251 517	5 355 361
<b>Total des contributions volontaire:</b>	<b>179 232 372</b>	<b>37 918 557</b>	<b>6 039 322</b>	<b>223 190 251</b>	<b>214 605 785</b>

#### 5.3 Produits financiers

Le total des produits d'intérêt s'est élevé à US\$ 6 millions pour l'année close le 31 décembre 2019 ; les gains nets réalisés sur les opérations de change se sont élevés à US\$ 1,1 million et les gains de réévaluation actuarielle sur le Fonds pour paiements de fin de contrat ont été d'US\$ 0,1 million pour la même période. L'ensemble se solde par un total de produits financiers d'US\$ 7,2 millions au 31 décembre 2019 (US\$ 5,1 millions au 31 décembre 2018). Les produits d'intérêt sont comptabilisés dès qu'ils sont acquis et affectés par l'OMS à l'ONUSIDA.

	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
	(en dollars des États-Unis)	(en dollars des États-Unis)
<b>Produits financiers</b>		
Intérêts	6 012 495	3 744 768
Gains de change nets latents	1 107 496	979 278
Gains de réévaluation actuarielle sur le Fonds pour paiements de fin d	101 839	406 438
<b>Total des produits financiers</b>	<b>7 221 830</b>	<b>5 130 484</b>

## **5.4 Charges**

L'ONUSIDA comptabilise les charges au moment où les biens sont livrés ou les services fournis. Les fonds affectés correspondent à des fonds définitivement engagés ou provisionnés pour des biens et des services non encore fournis. Les fonds affectés ne sont pas comptabilisés dans l'état de la performance financière.

### **5.4.1 Traitements et autres charges associées**

Elles représentent les charges totales liées à l'emploi de personnel sur l'ensemble des sites et comprennent les rémunérations au titre du traitement de base et de l'indemnité de poste ainsi que d'autres prestations (ex : retraite et assurance) payées par le Programme. Les charges de personnel incluent également l'augmentation du passif actuariel au titre de l'assurance-maladie du personnel, qui est comptabilisé en charge dans l'état de la performance financière.

### **5.4.2 Virements et subventions à d'autres entités**

Cela correspond à des contrats signés avec des Coparrainants de l'ONUSIDA, d'autres organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales à but non lucratif et des établissements universitaires et scientifiques concernant des activités engagées pour atteindre des objectifs spécifiques du Secrétariat de l'ONUSIDA, ainsi qu'à des virements effectués au bénéfice des Coparrainants de l'ONUSIDA correspondant à leur part au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités pour 2016-2019.

### **5.4.3 Services contractuels**

Cela correspond aux sommes dépensées pour le recours à des prestataires de services. Les principales composantes sont les accords pour exécution de travaux (APW) et les contrats de consultants passés avec des particuliers pour qu'ils mènent à bien des activités pour le compte du Programme.

### **5.4.4 Charges opérationnelles générales**

Ce montant correspond aux frais généraux de fonctionnement du Siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays. Il englobe les charges liées aux services d'intérêt général, aux télécommunications et aux loyers.

### **5.4.5 Déplacements**

Le total des frais de déplacement correspond au coût total des voyages payés par l'ONUSIDA pour les membres du personnel, les participants aux réunions et les consultants. Il inclut les billets d'avion, les allocations journalières de subsistance et les autres frais liés aux

déplacements.

#### **5.4.6 Équipements, véhicules et mobilier**

Les équipements, les véhicules et le mobilier sont inscrits en charges au moment de leur livraison. Les immobilisations corporelles acquises en 2019 ont été comptabilisées comme des éléments d'actifs conformément à la norme IPSAS 17.

#### **5.4.7 Amortissement**

L'amortissement est inscrit en charge au poste Immobilisations corporelles selon la méthode linéaire. L'amortissement est la charge résultant de la répartition systématique du montant amortissable des immobilisations corporelles sur leur durée de vie utile. La durée de vie utile du bâtiment a été estimée à 60 ans. La durée de vie utile du mobilier et des véhicules a été estimée à 5 ans et celle des équipements à 3 ans.

#### **5.4.8 Charges financières**

Elles incluent les pertes réalisées sur les opérations de couverture et de change ainsi que les charges d'intérêt actuarielles liées à l'évaluation des paiements de fin de contrat et du Fonds spécial d'indemnisation. Les pertes de change nettes latentes sur réévaluation des créances et ajustements du prêt suisse ont représenté US\$ 1,1 million.

	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
	(en dollars des États-Unis)	(en dollars des États-Unis)
<b>Charges financières</b>		
Frais bancaires et commissions de gestion des placements	2 671	1 654
Pertes de change nettes réalisées	7 813	53 051
Pertes de change nettes latentes sur réévaluation	1 136 682	2 642 849
Pertes de change réalisées sur la couverture du bilan	1 367 117	262 695
Coût actuariel des intérêts liés à l'évaluation du Fonds pour les paiements de fin de contrat et du Fonds spécial d'indemnisation	447 061	381 451
<b>Total des charges financières</b>	<b>2 961 344</b>	<b>3 341 700</b>

## 6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Tableau annexé 1

État de la performance financière par segment

Toutes origines de fonds confondues pour l'année close le 31 décembre 2019

(en dollars des États-Unis)

	Fonds de base de l'UBRAF	Fonds hors budget de base								Sous-total Fonds hors budget de base
		Fonds supplémentaires	Fonds extrabudgétaires	Paiements pour fin de contrat	Droits hors traitement	Fonds spécial d'indemnisation	Assurance-maladie du personnel	Fonds Commun	Éliminations	
<b>Recettes</b>										
Gouvernements	179 019 416	32 261 978	5 969 169							38 231 147
Organismes coparrainants		3 620 018	68 153							3 688 171
Autres	212 956	2 036 561	2 000							2 038 561
Produits financiers	4 938 290			2 163 664					119 877	2 283 541
<b>Total</b>	<b>184 170 662</b>	<b>37 918 557</b>	<b>6 039 322</b>	<b>2 163 664</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>119 877</b>	<b>-</b>	<b>46 241 420</b>
Coûts d'appui au Programme			3 248 694						(3 248 694)	-
Virements de salaires à des fonds dédiés				2 324 570	7 968 527				(10 293 097)	-
<b>Total des produits</b>	<b>184 170 662</b>	<b>37 918 557</b>	<b>9 288 016</b>	<b>4 488 234</b>	<b>7 968 527</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>119 877</b>	<b>(13 541 791)</b>	<b>46 241 420</b>
<b>Dépenses</b>										
Traitements et autres charges de persc	101 584 709	3 436 576	2 141 243	779 009	6 439 156	76 983	3 691 709		(10 293 097)	6 271 579
Virements et subventions à d'autres ent	48 050 372	20 640 098	5 845 546							26 485 644
Services contractuels	8 373 379	15 363 842	599 799		564 262					16 527 903
Charges opérationnelles générales	13 291 455	811 498	371 164	208 638						1 391 300
Voyages	5 372 390	2 270 710	99 476	49 735	17 462					2 437 383
Équipements, véhicules et mobilier	755 488	301 085						(613 333)		(312 248)
Coûts d'appui au Programme		2 940 524	308 170						(3 248 694)	-
Amortissements								543 944		543 944
Charges financières	1 376 632			417 756		30 274		1 136 682		1 584 712
<b>Total des charges</b>	<b>178 804 425</b>	<b>45 764 333</b>	<b>9 365 398</b>	<b>1 455 138</b>	<b>7 020 880</b>	<b>107 257</b>	<b>3 691 709</b>	<b>1 067 293</b>	<b>(13 541 791)</b>	<b>54 930 217</b>
<b>Excédent/(déficit) total par fonds</b>	<b>5 366 237</b>	<b>(7 845 776)</b>	<b>(77 382)</b>	<b>3 033 096</b>	<b>947 647</b>	<b>(107 257)</b>	<b>(3 691 709)</b>	<b>(947 416)</b>	<b>-</b>	<b>(8 688 797)</b>

## 7. COMPARAISON DES MONTANTS BUDGÉTISÉS ET DES MONTANTS RÉELS

Le budget du Programme de l'ONUSIDA est établi suivant une comptabilité de caisse modifiée et approuvé par le Conseil de Coordination du Programme.

Le budget et les états financiers de l'ONUSIDA sont préparés suivant deux méthodes de comptabilité différentes. L'état de la situation financière, l'état de la performance financière, l'état des variations de l'actif net/situation nette et le tableau des flux de trésorerie sont préparés suivant une comptabilité d'exercice intégrale, alors que l'état de la comparaison des montants budgétisés et des montants réels (état V) est préparé suivant une comptabilité de caisse modifiée.

Comme prévu par la norme IPSAS 24, les montants réels présentés dans l'état V sont rapprochés, sur une base comparable, des montants réels présentés dans les états financiers, en identifiant séparément toutes les différences relatives à la base, au calendrier, à la présentation et aux entités.

Des différences de base surviennent lorsque le budget approuvé est préparé suivant une méthode de comptabilité autre que la comptabilité d'exercice intégrale. Les différences de base incluent l'amortissement et la capitalisation des actifs ainsi que le remboursement du principal des prêts en cours de la Confédération suisse et du Canton de Genève.

Des différences de calendrier surviennent lorsque la période budgétaire diffère de la période comptable visée par les états financiers.

Les différences de présentation sont dues à des différences de format et de classification entre le tableau des flux de trésorerie et l'état de la comparaison des montants budgétisés et des montants réels.

Les différences relatives aux entités englobent les dépenses au titre des fonds hors budget de base qui sont financées par d'autres sources et ne sont pas incluses dans le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités approuvé par le Conseil de Coordination du Programme.

Le rapprochement entre, d'une part, les montants réels portés dans l'état de la comparaison des montants budgétisés et des montants réels (état V), sur une base comparable, et d'autre part, les montants réels portés dans l'état de la performance financière (état II) et le tableau des flux de trésorerie (état IV) pour l'année close le 31 décembre 2019 est présenté ci-dessous :

### Rapprochement de l'utilisation du budget (état V) et du tableau des flux de trésorerie (état IV) au 31 décembre 2019

	2019			Total
	Opérations	Investissements	Financements	
	(en dollars des États-Un)	(en dollars des États-Unis)	(en dollars des États-Unis)	(en dollars des États-Unis)
Montant réel inscrit pour la mise en œuvre du budget (état V)	(177 681 476)			(177 681 476)
Différences de base	( 613 333)	( 230 604)	1 165 150	321 213
Différences de présentation	115 990 094			115 990 094
Différences relatives aux entités	56 897 103			56 897 103
<b>Montant réel inscrit dans le tableau des flux de trésorerie (état IV)</b>	<b>(5 407 612)</b>	<b>( 230 604)</b>	<b>1 165 150</b>	<b>(4 473 066)</b>

## 8. DISPENSES ADMINISTRATIVES, MONTANTS PASSÉS PAR PERTES ET PROFITS, ET VERSEMENTS À TITRE GRACIEUX

Durant l'année close le 31 décembre 2019, il n'y a eu ni dispense administrative, ni montant passé par pertes et profits, ni versement à titre gracieux.

## 9. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES ET LA HAUTE DIRECTION

Le « personnel de direction essentiel » de l'ONUSIDA est composé de tous les membres du personnel de catégorie D1 ou supérieure, qui sont investis du pouvoir et de la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités du Programme commun.

Les rémunérations globales versées au personnel de direction essentiel incluent les traitements, les allocations, les défraiements pour déplacements statutaires et autres droits versés conformément au Règlement et au Statut du personnel, et applicables à tous.

Le personnel de direction essentiel est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies à laquelle le personnel et l'ONUSIDA cotisent ; il est également habilité à participer au régime d'assurance-maladie du personnel, y compris au régime d'assurance-maladie après la cessation de service s'il répond aux critères d'admissibilité.

Durant l'année, aucun prêt n'a été accordé au personnel de direction essentiel au-delà de ceux proposés au personnel n'appartenant pas à ce groupe.

### Personnel de direction essentiel (en dollars des États-Unis)

Nombre de personnes	28
Indemnités et ajustements de poste	5 459 594
Droits	777 261
Régimes de retraite et d'assurance-maladie	1 612 707
<b>Total des rémunérations 2019</b>	<b>7 849 562</b>
Avances en cours par rapport aux droits	174 137
Prêts en cours (en plus des droits normaux, le cas échéant)	-

## 10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE D'ARRÊTÉ DES COMPTES

La date d'arrêté des comptes du Programme est le 31 décembre 2019. À la date de certification des présents comptes, aucun événement significatif, favorable ou défavorable, qui aurait pu avoir un impact sur les états financiers n'est survenu entre la date du bilan et la date à laquelle la publication des états financiers a été autorisée.

## 11. PASSIFS ÉVENTUELS, ENGAGEMENTS ET ACTIFS ÉVENTUELS

### Passifs éventuels

Au 31 décembre 2019, onze affaires (appels) liées au personnel étaient en suspens devant le Comité d'appel du Siège de l'OMS. Les recommandations respectives du Comité devraient être transmises au Directeur exécutif de l'ONUSIDA pour décision en 2020. En outre, quatre litiges (plaintes) liés au personnel étaient en cours devant le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail à la date susmentionnée. Le Secrétariat ne comptabilise aucun engagement contractuel important.

### Locations simples

Le Secrétariat conclut des baux de location simple pour les locaux qui abritent ses bureaux de liaison, ses bureaux régionaux et ses bureaux de pays. Certains des accords portant sur des contrats de location simple contiennent des clauses de reconduction qui permettent au Secrétariat de prolonger la durée des contrats de location après la date d'échéance des contrats initiaux, ainsi que des clauses d'indexation qui peuvent avoir pour effet une majoration du montant des loyers annuels en fonction de la hausse de l'indice des prix du marché dans chacun des pays où se trouvent les bureaux de liaison, les bureaux régionaux et les bureaux de pays de l'ONUSIDA. Les futurs loyers à payer indiqués ci-après s'élèvent au minimum à :

	<b>31 décembre 2019</b> (en dollars des États-Unis)	<b>31 décembre 2018</b> (en dollars des États-Unis)
<b>Locations simples</b>		
à moins d'un an	3 033 499	3 780 448
à plus d'un an mais à moins de cinq ans	4 542 815	4 181 731
à plus de cinq ans	388 549	103 528
<b>Total des engagements au titre des locations simple</b>	<b>7 964 863</b>	<b>8 065 707</b>

### Engagements

Au 31 décembre 2019, l'ONUSIDA avait des engagements pour l'acquisition de biens et services sous contrat mais non encore livrés pour un montant total de US\$ 6,7 millions.

Les engagements ne sont pas comptabilisés en charges dans l'état de la performance financière (état II) sur la base de la norme IPSAS 1 et du principe de livraison.

### Actifs éventuels

Conformément à la norme IPSAS 19, les actifs éventuels seront indiqués en cas de probabilité d'un flux entrant d'avantages économiques résultant d'un événement. Au 31 décembre 2019, aucun actif éventuel important n'était comptabilisé.

Tableau annexé 2

**Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF)  
Détail des recettes pour l'année close le 31 décembre 2019**

(en dollars des États-Unis)

Contributions volontaires	Fonds mis à la disposition au titre de l'UBRAF 2019
<b>Gouvernements</b>	
Andorre	32 823
Australie	3 184 713
Belgique	3 529 412
Belgique – Flandre	837 054
Canada	3 810 379
Chine	250 000
Danemark	5 860 806
France	455 063
Allemagne	5 944 393
Irlande	2 625 821
Japon	600 000
Kazakhstan	50 000
Luxembourg	5 038 214
Monaco	167 728
Pays-Bas	22 101 633
Nouvelle-Zélande	669 344
Norvège	16 344 553
Pologne	77 363
Portugal	112 740
Fédération de Russie	500 000
Suède	32 814 296
Suisse	10 080 645
Thaïlande	100 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	18 832 436
États-Unis d'Amérique	45 000 000
<b>Sous-total</b>	<b>179 019 416</b>
<b>Autres</b>	
Divers	212 956
<b>Sous-total</b>	<b>212 956</b>
<b>Total des produits opérationnels</b>	<b>179 232 372</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>4 938 290</b>
<b>TOTAL</b>	<b>184 170 662</b>



Tableau annexé 3

**Supplémentaires**

**Détail des recettes pour l'année close le 31 décembre 2019**

(en dollars des États-Unis)

<b>Contributions volontaires</b>	<b>Fonds mis à disposition au titre des fonds supplémentaires 2019</b>
<b>Gouvernements</b>	
Chine	750 000
Allemagne	444 444
Irlande	603 857
Japon	250 000
Pays-Bas	440 330
Fédération de Russie	3 577 176
Suisse	10 562
États-Unis d'Amérique (CDC)	1 040 811
États-Unis d'Amérique (USAID)	25 144 798
<b>Sous-total Gouvernements</b>	<b>32 261 978</b>
<b>Organismes coparrainants</b>	
OMS	190 640
PNUD	112 628
UNFPA	3 048 844
HCR	50 287
UNICEF	187 619
ONU Femmes	30 000
<b>Total Coparrainants</b>	<b>3 620 018</b>
<b>Autres</b>	
Fondation Bill et Melinda Gates	678 293
Fondation du Fonds d'investissement pour l'enfance (CIFF)	189 129
China Social Assistance Foundation (CSAF)	67 538
Estee Lauder (Vietnam) LLC	43 100
iNova Pharmaceuticals	10 000
Bureau des fonds d'affectation spéciale multipartenaires	1 002 719
La Fondation Elizabeth Taylor	31 688
UNCERF	149 650
UNOPS	700 091
Divers	32 740
Remboursements aux donateurs	( 480 533)
Ajustements	( 387 854)
<b>Sous-total</b>	<b>2 036 561</b>
<b>TOTAL</b>	<b>37 918 557</b>

Tableau annexé 4

**Fonds extrabudgétaires**

**Détail des recettes pour l'année close le 31 décembre 2019**

(en dollars des États-Unis)

Contributions volontaires	Fonds mis à disposition au titre des fonds extrabudgétaires 31 décembre 2019		
	En numéraire	En nature et sous forme de service	Total
<b>Gouvernements</b>			
Danemark		133 820	133 820
Finlande		153 180	153 180
France		116 198	116 198
Allemagne		306 360	306 360
Italie		72 881	72 881
Luxembourg		170 680	170 680
Pays-Bas		334 258	334 258
Fédération de Russie	3 917 347		3 917 347
Suède		321 005	321 005
Suisse		153 180	153 180
États-Unis d'Amérique (CDC)		290 260	290 260
Canton de Genève, Suisse			
<b>Sous-total</b>	<b>3 917 347</b>	<b>2 051 822</b>	<b>5 969 169</b>
<b>Organismes coparrainants</b>			
PNUD	68 153		68 153
<b>Sous-total</b>	<b>68 153</b>	<b>-</b>	<b>68 153</b>
<b>Autres</b>			
Divers	2 000		2 000
<b>Sous-total</b>	<b>2 000</b>	<b>-</b>	<b>2 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 987 500</b>	<b>2 051 822</b>	<b>6 039 322</b>

## SECTION IV

### INFORMATIONS SUR LA GESTION

#### I. Fonds reçus au titre de l'année close le 31 décembre 2019

Au cours de l'année considérée, des produits d'un montant d'US\$ 184,2 millions ont été reçus au titre de l'UBRAF. Ce montant a été financé à 97,3 % par 25 gouvernements. Le solde (soit 2,7 %) est composé de produits financiers (principalement des produits d'intérêt) reçus et répartis pendant l'année considérée ainsi que de recettes diverses, y compris des fonds reçus de donateurs privés et d'institutions publiques autres que des gouvernements, de donations diverses et d'honoraires. Le tableau annexé 2 en page 55 fournit des détails sur ces recettes.

En outre, des ressources hors budget de base d'un montant d'US\$ 44 millions ont été mises à la disposition de l'ONUSIDA pour appuyer un certain nombre d'activités menées à l'échelle mondiale, régionale ou nationale et conçues pour des pays ou des objectifs spécifiques. Des détails sur l'origine de ces fonds sont fournis dans les tableaux annexés 3 et 4 figurant aux pages 56 et 57.

#### II. Fonds dépensés pour l'année close le 31 décembre 2019

Les dépenses totales de l'année close le 31 décembre 2019 au titre de l'UBRAF pour 2018–2019 se sont élevées à US\$ 177,7 millions et les dépenses sur les fonds hors budget de base ont représenté US\$ 55,1 millions (hors fonds affectés).

##### A. Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités

Pendant l'année close le 31 décembre 2019, des dépenses et des fonds affectés (y compris les virements aux Coparrainants) d'un montant total d'US\$ 181,5 millions ont été engagés sur un budget de base d'US\$ 184 millions approuvé pour l'UBRAF 2018–2019, ce qui correspond à un taux d'engagement financier de 98,6 %.

Les dépenses et les fonds affectés pour la mise en œuvre des activités prévues dans le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités se sont répartis comme suit :

- US\$ 44 millions ont été virés aux Coparrainants
- US\$ 177,7 millions ont été dépensés et US\$ 3,8 millions ont été affectés pour les activités et les frais de personnel du Secrétariat.

Le total des dépenses de base et fonds affectés de l'UBRAF pour 2018-2019 s'est élevé à US\$ 353,6 millions, soit un engagement financier de 91,6 % (US\$ 172,1 millions ont été dépensés en 2018 et US\$ 177,7 millions et US\$ 3,8 millions ont été affectés en 2019). Le tableau 4 fournit des détails sur le budget de base approuvé, les dépenses et les fonds affectés de l'UBRAF 2018–2019, ventilés par domaine de résultat et fonction de base du Secrétariat pour l'exercice biennal 2018–2019.

Tableau 4

**Budget de base approuvé, dépenses et fonds affectés de l'UBRAF 2018–2019 pour l'année close le 31 décembre 2019**  
(en dollars des États-Unis)

	Budget de base approuvé 2018-2019	Dépenses 2018	Dépenses 2019	Fonds affectés <sup>a/</sup>	Total	Solde	Taux de mise en œuvre
	(a)	(b)	(c)	(d)	(e) = (b + c + d)	(f) = (a - e)	(g) = (e / a)
<b>I. Domaines de résultat</b>							
1	Dépistage et traitement du VIH	24 348 543	12 085 366	12 263 177		24 348 543	100.0%
2	Élimination de la transmission mère-enfant	7 316 035	3 894 198	3 421 837		7 316 035	100.0%
3	Prévention du VIH chez les jeunes	15 072 486	7 186 417	7 886 069		15 072 486	100.0%
4	Prévention du VIH dans les populations clés	14 498 654	7 185 444	7 313 210		14 498 654	100.0%
5	Inégalités hommes-femmes et violence sexiste	9 322 433	4 736 539	4 585 894		9 322 433	100.0%
6	Droits de l'homme, stigmatisation et discrimination	7 420 471	3 760 099	3 660 372		7 420 471	100.0%
7	Investissements et efficacité	4 131 506	2 103 996	2 027 510		4 131 506	100.0%
8	Intégration des services de santé et de prise en charge du VIH	5 889 872	3 047 941	2 841 931		5 889 872	100.0%
<b>Total Coparrainants</b>		<b>88 000 000</b>	<b>44 000 000</b>	<b>44 000 000</b>	<b>-</b>	<b>88 000 000</b>	<b>100%</b>
<b>II. Fonctions de base</b>							
1	Leadership, plaidoyer et communication	67 661 000	31 248 875	32 566 753	716 007	64 531 635	95.4%
2	Partenariats, mobilisation et innovation	60 158 000	27 259 179	28 243 942	844 148	56 347 269	93.7%
3	Informations stratégiques	31 775 000	13 551 591	14 735 262	924 056	29 210 909	91.9%
4	Coordination, cohérence et aide à la mise en œuvre dans les pays	64 844 000	29 329 522	31 440 235	634 946	61 404 703	94.7%
5	Gouvernance et responsabilisation mutuelle	55 562 000	26 743 517	26 695 284	686 808	54 125 609	97.4%
<b>Total Secrétariat</b>		<b>280 000 000</b>	<b>128 132 684</b>	<b>133 681 476</b>	<b>3 805 965</b>	<b>265 620 125</b>	<b>94.9%</b>
<b>Total général</b>		<b>368 000 000</b>	<b>172 132 684</b>	<b>177 681 476</b>	<b>3 805 965</b>	<b>353 620 125</b>	<b>96.1%</b>

<sup>a/</sup> Les fonds affectés correspondent à des engagements fermes pour des biens et/ou des services non encore fournis

### i) Fonds virés aux Coparrainants

En 2019, le montant total des fonds virés aux Coparrainants s'élève à US\$ 44 millions. Cela représente 100 % de la part des Coparrainants pour l'année 2019 dans le budget de base de l'exercice biennal 2018–2019. US\$ 2 millions ont été versés à chacun des onze Coparrainants pour financer leurs activités principales. À cela s'ajoutent US\$ 22 millions versés aux Coparrainants au niveau national sous la forme d'enveloppes par pays.

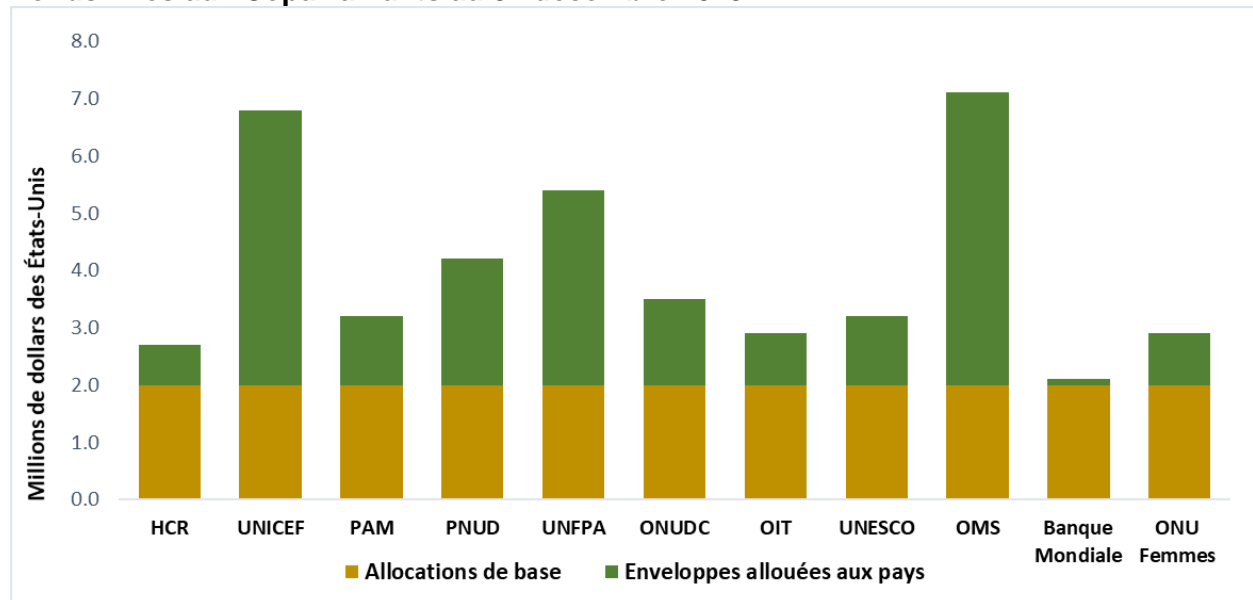
La modalité de financement sous la forme d'enveloppes par pays a été introduite pour la première fois au cours de l'exercice biennal 2018-2019, suite à l'approbation du modèle opérationnel affiné du Programme commun de l'ONUSIDA par le Conseil de Coordination du Programme (CCP) lors de sa 40e réunion en juin 2017.

Cette nouvelle approche sert trois objectifs primordiaux : déployer les ressources humaines et financières là où elles sont le plus nécessaires, redynamiser le travail conjoint et l'action concertée au niveau des pays, et renforcer la responsabilité et les résultats pour les populations.

Ces enveloppes ont été fixées pour soixante-et-onze pays à l'issue d'un processus qui a nécessité la participation des Coparrainants à tous les niveaux pour parvenir à un consensus sur la formule de calcul, la procédure, les résultats attendus et le montant des allocations. (Le tableau 8 aux pages 66 et 67 détaille le montant des fonds virés aux Coparrainants dans chaque pays.)

La figure 3 ci-dessous illustre le nouveau modèle dynamique et différencié d'allocation des ressources et donne une indication de la part des allocations de base et des enveloppes par pays dans les fonds virés à chaque coparrainant.

**Figure 3**  
**Fonds virés aux Coparrainants au 31 décembre 2019**



## ii) Fonds dépensés et affectés sur le budget du Secrétariat

Pendant l'année close le 31 décembre 2019, US\$ 133,7 millions ont été dépensés et US\$ 3,8 millions ont été affectés au total pour les activités et les frais de personnel du Secrétariat sur le budget de base d'US\$ 140 millions de ce dernier pour 2019, ce qui correspond à un taux d'engagement financier de 98 % de la part du Secrétariat dans le budget de base 2019.

Le total des dépenses de base et fonds affectés du Secrétariat pour l'exercice biennal 2018-2019 s'est élevé à US\$ 265,6 millions, soit un engagement financier de 95 % (US\$ 128,1 millions ont été dépensés en 2018 et US\$ 133,7 millions en 2019 et US\$ 3,8 millions ont été affectés en 2019). Le tableau 4 fournit des détails sur le budget de base approuvé, les dépenses et les fonds affectés de l'UBRAF 2018-2019, ventilés par domaine de résultat et fonction de base du Secrétariat pour l'exercice biennal 2018-2019.

## B. Dépenses engagées sur les fonds hors budget de base

Pendant l'année close le 31 décembre 2019, un montant total d'US\$ 55,1 millions a été dépensé par le Secrétariat au titre des fonds hors budget de base (US\$ 45,8 millions au titre des fonds supplémentaires et US\$ 9,4 millions au titre des fonds extrabudgétaires). En plus de cela, des sommes d'US\$ 2,3 millions et d'US\$ 0,5 million ont été affectées au titre des fonds supplémentaires et extrabudgétaires, respectivement, comme indiqué dans les tableaux 5 et 6 figurant aux pages 62 et 63.

## C. Dépenses engagées au niveau des pays et des régions, toutes origines de fonds confondues

Conformément aux recommandations formulées par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 22<sup>e</sup> réunion qui s'est tenue à Chiang Mai (Thaïlande) du 23 au 25 avril 2008, le tableau 7 (pages 64 et 65) présente une ventilation par pays et par région des dépenses et des fonds engagés par le Secrétariat, à la fois pour les ressources de l'UBRAF et pour les ressources hors budget de base. Les dépenses engagées au niveau des pays et des régions se sont élevées à US\$ 92,7 millions pour l'année close le 31 décembre 2019. En plus des dépenses susmentionnées, US\$ 3,5 millions ont été affectés pendant la même année, ce qui représente un total d'US\$ 96,2 millions pour l'année close le 31 décembre 2019.

Tableau 5  
**Fonds supplémentaires**  
**Fonds disponibles, dépenses et fonds affectés par origine des recettes**  
**pour l'année close le 31 décembre 2019 (en dollars des États-Unis)**

Origine des recettes	Report 2018	Fonds mis à disposition en 2018	Total des fonds disponibles	Dépenses	Fonds affectés <sup>a/</sup>	Total	Taux de mise en œuvre
	(a)	(b)	(c) = (a+b)	(d)	(e)	(f) = (d + e)	(g) = (f / c)
<i>Contributions volontaires et autres recettes</i>							
Australie	934 388		934 388	565 562	121 284	686 846	73.5%
Chine	2 206 086	750 000	2 956 086	171 467		171 467	5.8%
Allemagne		444 444	444 444	440 044		440 044	99.0%
Italie	356 080		356 080	233 527	18 154	251 681	70.7%
Irlande	227 273	603 857	831 130	128 230	65 355	193 585	23.3%
Japon	144 605	250 000	394 605	278 356	22 280	300 636	76.2%
Pays-Bas	114 407	440 330	554 737	22 408	500	22 908	4.1%
Fédération de Russie	405 578	3 577 176	3 982 754	3 103 104	253 891	3 356 995	84.3%
Suède	151 244		151 244			0	0.0%
Suisse	130 309	10 562	140 871	51 853	907	52 760	37.5%
États-Unis d'Amérique (CDC)	2 437 667	1 040 811	3 478 478	1 568 176	50 551	1 618 727	46.5%
États-Unis d'Amérique (USAID)	18 405 043	25 144 798	43 549 841	31 206 866	1 030 774	32 237 640	74.0%
Banque asiatique de développement	552 189		552 189	323 937	37 154	361 091	65.4%
Fondation Bill et Melinda Gates	2 244 235	678 293	2 922 528	1 201 413	83 139	1 284 552	44.0%
Fondation du Fonds d'investissement pour l'enfance (CIFF)	384 074	189 129	573 203	410 290	20 187	430 477	75.1%
China Social Assistance Foundation (CSAF)	44 231	67 538	111 769	103 301	711	104 012	93.1%
Fondation Ford	200 365		200 365	99 872	25 060	124 932	62.4%
Fonds mondial	427 516		427 516	399 999	20 000	419 999	98.2%
Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs	1 387 681	1 002 719	2 390 400	771 463	179 450	950 913	39.8%
M.A.C. AIDS Fund	1 401 413		1 401 413	520 620		520 620	37.1%
Fonds de l'OPEP pour le développement international	138 076		138 076	4 107		4 107	3.0%
OMS	-	190 640	190 640	121 541	61 558	183 099	96.0%
PAM	498 000		498 000			0	0.0%
PNUD	182 505	112 628	295 133	249 177		249 177	84.4%
HCR	9 424	50 287	59 711	43 532	5 753	49 285	82.5%
UNICEF	53 898	187 619	241 517	88 907	8 285	97 192	40.2%
UNFPA	1 651 855	3 048 844	4 700 699	2 570 678	554 192	3 124 870	66.5%
ONU Femmes		30 000	30 000	29 917		29 917	99.7%
UNCERF		149 650	149 650	118 289	25 192	143 481	95.9%
UNOPS	278 154	700 091	978 245	501 539	22 609	524 148	53.6%
DESA	325 981		325 981	159 677	40 077	199 754	61.3%
Divers	245 336	84 788	330 124	276 481	49 261	325 742	98.7%
Remboursements aux donateurs		( 480 533)	( 480 533)				
<b>Total</b>	<b>35 535 047</b>	<b>37 918 557</b>	<b>73 453 604</b>	<b>45 764 333</b>	<b>2 696 324</b>	<b>48 460 657</b>	<b>66.0%</b>

<sup>a/</sup> Les fonds affectés correspondent à des engagements fermes pour des biens et/ou des services non encore fournis

Tableau 6  
**Fonds extrabudgétaires**  
**Fonds disponibles, dépenses et fonds affectés (résumé) par origine des recettes**  
**pour l'année close le 31 décembre 2019**  
(en dollars des États-Unis)

Origine des recettes	Report 2018	Fonds mis à disposition en 2019	Total des fonds disponibles	Dépenses	Fonds affectés <sup>a/</sup>	Total	Taux de mise en œuvre
	(a)	(b)	(c) = (a+b)	(d)	(e)	(f) = (d + e)	(g) = (f / c)
<b>Contributions volontaires et autres recettes</b>							
Belgique	179 354		179 354			0	0.0%
Danemark		133 820	133 820	133 820		133 820	100.0%
Finlande		153 180	153 180	153 180		153 180	100.0%
France		116 198	116 198	116 198		116 198	100.0%
Allemagne	218 601	306 360	524 961	306 360		306 360	58.4%
Italie		72 881	72 881	72 881		72 881	100.0%
Japon	300 000		300 000			-	0.0%
Luxembourg	27 341	170 680	198 021	170 680		170 680	86.2%
Pays-Bas	379 910	334 258	714 168	334 258		334 258	46.8%
Norvège	294 945		294 945			-	0.0%
Fédération de Russie	105 691	3 917 347	4 023 038	3 883 855		3 883 855	96.5%
Suède		321 005	321 005	321 005		321 005	100.0%
Suisse		153 180	153 180	153 180		153 180	100.0%
États-Unis d'Amérique (CDC)	99 341	290 260	389 601	290 260		290 260	74.5%
États-Unis d'Amérique (USAID)	964 927		964 927	674 999	69 444	744 443	77.2%
Commission européenne	203 761		203 761			-	0.0%
Bureau des fonds d'affectation spéciale mul	4 479		4 479	1 201		1 201	26.8%
PNUD	218 539	68 153	286 692			-	0.0%
Fondation ST-EP de l'OMT	25 000		25 000			-	0.0%
OMS	528 927		528 927			-	0.0%
Divers et autres	4 615 440	2 000	4 617 440			-	0.0%
Coûts d'appui au Programme et autres	9 782 855	3 248 694	13 031 549	2 753 521	18 436	2 771 957	21.3%
<b>Total</b>	<b>17 949 111</b>	<b>9 288 016</b>	<b>27 237 127</b>	<b>9 365 398</b>	<b>87 880</b>	<b>9 453 278</b>	<b>34.7%</b>

<sup>a/</sup> Les fonds affectés correspondent à des engagements fermes pour des biens et/ou des services non encore fournis



Tableau 7

**Fonds dépensés et affectés au niveau des pays et des régions – toutes origines de fonds confondues**  
**pour l'année close le 31 décembre 2019**  
(en dollars des États-Unis)

Région	Pays	Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités			Fonds hors budget de base			Total		
		Dépenses	Fonds affectés <sup>a1</sup>	Total	Dépenses	Fonds affectés <sup>a1</sup>	Total	Dépenses	Fonds affectés <sup>a1</sup>	Total
Asie et Pacifique	EAR, Asie et Pacifique	4 113 368	110 387	4 223 755	780 605	166 467	947 071	4 893 972	276 854	5 170 826
	Bangladesh	174 799	11 739	186 538	16 258	3 843	20 101	191 057	15 583	206 639
	Bhoutan	5 500		5 500				5 500		5 500
	Cambodge	592 077	3 123	595 200				592 077	3 123	595 200
	Chine	1 086 609	24 708	1 111 318	134 439	711	135 150	1 221 049	25 419	1 246 468
	Fidji	187 374	9 452	196 826				187 374	9 452	196 826
	Inde	905 669	56 206	961 875	314 343	316	314 659	1 220 013	56 522	1 276 534
	Indonésie	764 729	30 474	795 203	470 809	28 455	499 264	1 235 538	58 929	1 294 467
	Laos	108 506	8 357	116 862				108 506	8 357	116 862
	Myanmar	604 118	12 194	616 311	8 565 769	155 531	8 721 300	9 169 886	167 725	9 337 611
	Népal	190 960	3 652	194 613				190 960	3 652	194 613
	Pakistan	705 908	16 441	722 349	69 935	6 149	76 083	775 843	22 590	798 432
	Papouasie-Nouvelle-Guinée	684 164	24 827	708 991				684 164	24 827	708 991
	Philippines	320 617	17 299	337 916	7 360	1 840	9 200	327 977	19 139	347 116
	Thaïlande	424 313	15 260	439 573				424 313	15 260	439 573
Vietnam	561 892	5 649	567 541				561 892	5 649	567 541	
<b>Total Asie et Pacifique</b>		<b>11 430 602</b>	<b>349 769</b>	<b>11 780 371</b>	<b>10 359 518</b>	<b>363 311</b>	<b>10 722 829</b>	<b>21 790 120</b>	<b>713 080</b>	<b>22 503 200</b>
Afrique orientale et australe	EAR, Afrique orientale et australe	2 741 042	62 704	2 803 746	1 615 151	247 069	1 862 220	4 356 193	309 773	4 665 966
	Angola	1 141 044	32 487	1 173 532				1 141 044	32 487	1 173 532
	Botswana	616 441	11 554	627 994	215 973		215 973	832 413	11 554	843 967
	Érythrée	75 846	2 571	78 417				75 846	2 571	78 417
	Éthiopie	1 146 731	28 637	1 175 368	216 543	18 154	234 697	1 363 274	46 791	1 410 065
	Kenya	1 522 775	78 005	1 600 780	259 505	30 450	289 955	1 782 281	108 455	1 890 736
	Lesotho	725 716	1 566	727 282	120 474	25 794	146 269	846 190	27 360	873 550
	Madagascar (couvrant les Seychelles, les Comores, l'île Maurice)	429 780	5 408	435 187				429 780	5 408	435 187
	Malawi	837 852	9 182	847 034	307 765	81 871	389 636	1 145 617	91 053	1 236 670
	Mozambique	966 886	54 795	1 021 681	380 171	43 721	423 892	1 347 056	98 516	1 445 573
	Namibie	743 394	16 510	759 904	82 478	9 154	91 632	825 871	25 664	851 536
	Rwanda	588 567	22 997	611 563	60 522	14 068	74 590	649 088	37 065	686 153
	Afrique du Sud	2 259 561	26 516	2 286 077	1 099 441	11 612	1 111 053	3 359 002	38 128	3 397 130
	Soudan du Sud	988 977	4 520	993 497	16 565	549	17 113	1 005 542	5 069	1 010 611
	Swaziland	742 988	41 322	784 311				742 988	41 322	784 311
	Tanzanie, Rép.-Unie de	1 774 499	18 512	1 793 011	458 796	67 521	526 317	2 233 294	86 034	2 319 328
	Ouganda	1 111 525	21 087	1 132 612	1 016 369	260 831	1 277 200	2 127 893	281 918	2 409 811
	Zambie	1 267 882	(27 924)	1 239 958	429 526	65 113	494 639	1 697 408	37 189	1 734 597
	Zimbabwe	1 337 845	13 862	1 351 707	168 467	30 383	198 850	1 506 312	44 245	1 550 557
<b>Total Afrique orientale et australe</b>		<b>21 019 350</b>	<b>424 312</b>	<b>21 443 662</b>	<b>6 447 744</b>	<b>906 291</b>	<b>7 354 035</b>	<b>27 467 094</b>	<b>1 330 603</b>	<b>28 797 697</b>
Europe	EAR, Europe	2 022 745	20 388	2 043 133	6 569 610	253 891	6 823 501	8 592 354	274 279	8 866 633
	Bélarus	108 303	189	108 492	23 013		23 013	131 315	189	131 505
	Kazakhstan	671 261	1 178	672 439				671 261	1 178	672 439
	Kirghizistan	97 995	1 380	99 375	23 476		23 476	121 470	1 380	122 851
	Moldavie, République de	82 985	158	83 143	36 674	1 611	38 284	119 659	1 768	121 427
	Tadjikistan	61 895		61 895	15 741		15 741	77 636		77 636
	Ukraine	862 259	9 090	871 349	50 264		50 264	912 523	9 090	921 613
<b>Total Europe</b>		<b>3 907 442</b>	<b>32 383</b>	<b>3 939 825</b>	<b>6 718 777</b>	<b>255 502</b>	<b>6 974 279</b>	<b>10 626 219</b>	<b>287 885</b>	<b>10 914 104</b>

<sup>a1</sup> Les fonds affectés correspondent à des engagements fermes pour des biens et/ou des services non encore fournis

Région	Pays	Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités			Fonds hors budget de base			Total		
		Dépenses	Fonds affectés <sup>a/</sup>	Total	Dépenses	Fonds affectés <sup>a/</sup>	Total	Dépenses	Fonds affectés <sup>a/</sup>	Total
Amérique latine et Caraïbes	EAR, Amérique latine et Caraïbes	2 049 857	61 203	2 111 060	67 034	24 641	91 675	2 116 891	85 844	2 202 735
	Argentine	676 310	3 489	679 799				676 310	3 489	679 799
	Brésil	564 021	3 508	567 530	258 248	10 580	268 828	822 269	14 088	836 358
	République dominicaine	393 147	8 836	401 983	212 042	39 528	251 570	605 190	48 363	653 553
	Salvador	144 983	3 437	148 420	900		900	145 883	3 437	149 320
	Guatemala	641 902	9 764	651 666				641 902	9 764	651 666
	Guyana	417 321	17 689	435 010				417 321	17 689	435 010
	Haïti	807 433	16 484	823 917	104 725	63 617	168 342	912 158	80 101	992 259
	Honduras	23 445	2 174	25 619				23 445	2 174	25 619
	Jamaïque	1 498 957	11 432	1 510 389	36 745	46 708	83 454	1 535 702	58 140	1 593 842
	Pérou	585 875	9 927	595 801	26 064	2 200	28 264	611 939	12 127	624 066
	Venezuela	258 953	276	259 228	80 000	20 000	100 000	338 953	20 276	359 228
<b>Total Amérique latine et Caraïbes</b>		<b>8 062 203</b>	<b>148 218</b>	<b>8 210 421</b>	<b>785 760</b>	<b>207 273</b>	<b>993 033</b>	<b>8 847 963</b>	<b>355 492</b>	<b>9 203 455</b>
Moyen-Orient et Afrique du Nord	EAR, Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 028 970	54 662	1 083 632	189 013	4 422	193 435	1 217 983	59 084	1 277 068
	Algérie	207 386	9 197	216 583				207 386	9 197	216 583
	Djibouti	207 925	2 962	210 887	2 727		2 727	210 652	2 962	213 614
	Égypte	117 248	4 398	121 646	20 118	500	20 619	137 367	4 898	142 265
	Iran	437 197	7 292	444 489	34 247	4 442	38 689	471 444	11 733	483 178
	Maroc	524 801	4 566	529 367				524 801	4 566	529 367
	Soudan	268 655	4 102	272 757	1 380		1 380	270 035	4 102	274 137
	Tunisie	70 398	11 940	82 337				70 398	11 940	82 337
<b>Total Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>		<b>2 862 580</b>	<b>99 119</b>	<b>2 961 699</b>	<b>247 486</b>	<b>9 364</b>	<b>256 850</b>	<b>3 110 066</b>	<b>108 483</b>	<b>3 218 549</b>
Afrique occidentale et centrale	EAR, Afrique occidentale et centrale	3 772 535	93 405	3 865 940	170 680		170 680	3 943 215	93 405	4 036 620
	Bénin	545 931	32 085	578 015	159 753	16 161	175 914	705 683	48 246	753 929
	Burkina Faso	681 887	28 164	710 051				681 887	28 164	710 051
	Burundi	472 599	25 134	497 733				472 599	25 134	497 733
	Cameroun	1 028 056	15 943	1 043 999	86 614		86 614	1 114 670	15 943	1 130 613
	République centrafricaine	1 095 418	20 664	1 116 082	14 349		14 349	1 109 767	20 664	1 130 431
	Tchad	637 334	25 206	662 540				637 334	25 206	662 540
	Congo	490 462	11 263	501 724				490 462	11 263	501 724
	Côte d'Ivoire	858 304	31 652	889 955	219 871	15 759	235 629	1 078 174	47 410	1 125 585
	République démocratique du Congo	1 898 500	95 329	1 993 829	163 590	21 070	184 660	2 062 090	116 399	2 178 489
	Guinée équatoriale	307 624	6 842	314 466				307 624	6 842	314 466
	Gabon	543 273	11 698	554 971				543 273	11 698	554 971
	Gambie	115 136	1 198	116 335				115 136	1 198	116 335
	Ghana	823 142	44 122	867 264				823 142	44 122	867 264
	Guinée	506 618	6 435	513 053				506 618	6 435	513 053
	Liberia	438 481	8 301	446 782				438 481	8 301	446 782
	Mali	915 058	6 711	921 769	52 175		52 175	967 233	6 711	973 944
	Mauritanie	180 724	5 977	186 700				180 724	5 977	186 700
	Niger	593 117	11 364	604 481				593 117	11 364	604 481
	Nigeria	2 632 488	124 866	2 757 353	39 899	8 893	48 792	2 672 386	133 759	2 806 145
Sénégal	233 197	4 854	238 051	116 198		116 198	349 395	4 854	354 249	
Sierra Leone	491 523	12 127	503 650				491 523	12 127	503 650	
Togo	576 817	17 741	594 557	4 652		4 652	581 468	17 741	599 209	
<b>Total Afrique occidentale et centrale</b>		<b>19 838 222</b>	<b>641 079</b>	<b>20 479 301</b>	<b>1 027 779</b>	<b>61 883</b>	<b>1 089 662</b>	<b>20 866 001</b>	<b>702 962</b>	<b>21 568 963</b>
<b>Total général</b>		<b>67 120 398</b>	<b>1 694 881</b>	<b>68 815 279</b>	<b>25 587 064</b>	<b>1 803 624</b>	<b>27 390 688</b>	<b>92 707 462</b>	<b>3 498 505</b>	<b>96 205 967</b>

<sup>a/</sup> Les fonds affectés correspondent à des engagements fermes pour des biens et/ou des services non encore fournis

**Tableau 8**  
**Enveloppes allouées par pays en 2019 : détail des fonds virés aux Coparrainants dans les pays**  
(en dollars des États-Unis)

Region	Country	UNHCR	UNICEF	WFP	UNDP	UNFPA	UNODC	ILO	UNESCO	WHO	World Bank	UN Women	Total
Asia and Pacific	Bangladesh		50 000			50 000				50 000			150 000
	China				63 500			61 000	57 500	54 500		63 500	300 000
	India		240 000		120 900	121 000	150 000	79 000	100 000	189 100			1 000 000
	Indonesia		60 500			63 700	99 800	60 000		123 800		92 200	500 000
	Malaysia	50 000			50 000					50 000			150 000
	Myanmar		30 000	140 000		50 000	20 000		30 000	30 000			300 000
	Pakistan	30 000			45 000		80 000		20 000	125 000			300 000
	Papua New Guinea		75 000			25 000				75 000		25 000	200 000
	Philippines		90 000			100 000	100 000	80 000		180 000			550 000
	Thailand		50 000			50 000					50 000		150 000
Viet Nam		32 000					63 000			120 000		85 000	300 000
<b>Total Asia and Pacific</b>		<b>80 000</b>	<b>627 500</b>	<b>140 000</b>	<b>429 400</b>	<b>409 700</b>	<b>492 800</b>	<b>200 000</b>	<b>207 500</b>	<b>997 400</b>	<b>50 000</b>	<b>265 700</b>	<b>3 900 000</b>
Europe	Belarus		47 700		21 300	41 600				39 400			150 000
	Kazakhstan		62 000		11 000		62 000		15 000				150 000
	Kyrgyzstan		36 000		21 000	40 000	29 000		24 000				150 000
	Moldova		50 000		30 000	46 000				24 000			150 000
	Tajikistan		65 000			10 000	37 000			38 000			150 000
	Ukraine		57 000		58 600	43 100	56 700	40 100		44 500			300 000
	Uzbekistan		50 000					100 000					150 000
<b>Total Europe</b>		<b>0</b>	<b>367 700</b>	<b>0</b>	<b>141 900</b>	<b>180 700</b>	<b>284 700</b>	<b>40 100</b>	<b>39 000</b>	<b>145 900</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 200 000</b>
East and South Africa	Angola	30 000	50 000		60 000	45 000				115 000			300 000
	Botswana		110 000			85 000		30 000		35 000	30 000	10 000	300 000
	Ethiopia	72 000		30 000		20 000	56 000		20 000	172 000		30 000	400 000
	Kenya	26 400	71 700	71 700	71 700	71 700	71 700	71 700	71 700	71 700			600 000
	Lesotho	88 200	30 000	32 600	55 100				36 900	57 200			300 000
	Madagascar	60 000	16 000	44 000	40 000			12 000	08 000	40 000			220 000
	Malawi	30 000	75 000	45 000	60 000	75 000	20 000		20 000	60 000		65 000	450 000
	Mozambique		203 300	70 600	261 500	209 900		90 400	50 300	214 000			1 100 000
	Namibia		65 000	30 000	20 000	70 000	50 000		45 000	20 000			300 000
	Rwanda	30 000	72 800	31 300		73 700				72 200			280 000
	South Africa		298 000		49 200	145 300	52 000	30 000	50 400	365 000	60 000	50 100	1 100 000
	South Sudan	30 000	35 000	30 000	15 000	40 000			35 000	115 000			300 000
	eSwatini		150 000			60 000			30 000	60 000			300 000
Tanzania	30 000	195 000	30 000	40 000	55 000	35 000	110 000	60 000	60 000	20 000	65 000	700 000	
Uganda	30 000	98 400	70 000	80 500	90 800		50 000	20 000	80 000		80 300	600 000	
Zambia		125 000			95 000	125 000		80 000	125 000			550 000	
Zimbabwe		65 000	45 000	105 000	50 000		45 000	40 000	50 000		50 000	450 000	
<b>Total East and South Africa</b>		<b>278 400</b>	<b>1 762 400</b>	<b>499 600</b>	<b>839 500</b>	<b>1 281 500</b>	<b>409 700</b>	<b>439 100</b>	<b>567 300</b>	<b>1 712 100</b>	<b>110 000</b>	<b>350 400</b>	<b>8 250 000</b>
Latin America and Caribbean	Argentina				52 000	41 000				87 000			180 000
	Brazil		85 000		115 000	110 000			90 000				400 000
	Colombia				32 100	64 400				72 800		10 700	180 000
	Cuba		39 400			50 000				60 600			150 000
	Dominican Republic		36 000	28 000	22 000	28 000	28 000			28 000			170 000
	Ecuador		50 000			50 000				50 000			150 000
	Guatemala		26 000	18 000		24 000		10 000	19 000	38 000		17 000	152 000
	Haiti		69 600		32 100	58 800			32 100	67 400		40 000	300 000
	Jamaica		50 000		120 000	50 000				30 000		50 000	300 000
Peru		42 500			51 400			24 000	32 100			150 000	
Venezuela	50 300	56 700			52 000				91 000			250 000	
<b>Total Latin America and Caribbean</b>		<b>50 300</b>	<b>455 200</b>	<b>46 000</b>	<b>373 200</b>	<b>579 600</b>	<b>28 000</b>	<b>10 000</b>	<b>165 100</b>	<b>556 900</b>	<b>0</b>	<b>117 700</b>	<b>2 382 000</b>

<sup>(a)</sup> In addition to above amount, a total of USD 18,000 was agreed to be transferred to IOM country office of Guatemala in consultation with the UN Country Team

Tableau 8 (suite)

Région	Pays	HCR	UNICEF	PAM	PNUD	UNFPA	ONUDC	OIT	UNESCO	OMS	Banque Mondiale	ONU Femmes	Total
Moyen-Orient et Afrique du Nord	Égypte		45 000				60 000			45 000			150 000
	Iran	52 000	21 400			50 800	65 300			110 500			300 000
	Somalie			55 000	40 000	55 000							150 000
	Soudan		33 000		30 000	30 600				106 400			200 000
<b>Total Moyen-Orient et Afrique du Nord</b>		<b>52 000</b>	<b>99 400</b>	<b>55 000</b>	<b>70 000</b>	<b>136 400</b>	<b>125 300</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>261 900</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>800 000</b>
Afrique occidenta centrale	Bénin		40 200	21 700	22 200	23 400				42 500			150 000
	Burkina Faso	20 000	50 000	30 000	26 000	20 000				30 000			176 000
	Burundi		42 000	15 000		32 000				46 000		15 000	150 000
	Cameroun	30 000	100 000	30 000	10 000	20 000		20 000	20 000	100 000		20 000	350 000
	République centrafricaine	35 800	62 600	40 300	17 900	44 700				40 300		22 400	264 000
	Tchad	20 000	40 000	20 000	20 000	60 000			20 000	120 000			300 000
	Côte d'Ivoire					115 000				185 000			300 000
	République démocratique du Congo	35 000	80 000	35 000	35 000	35 000			35 000	35 000		10 000	300 000
	Guinée équatoriale		30 000		20 000	20 000				80 000			150 000
	Gabon		37 500			37 500			37 500	37 500			150 000
	Ghana		60 000		60 000	60 000			60 000	60 000			300 000
	Guinée Conakry		60 000		50 000	65 000				45 000			220 000
	Liberia	20 900	21 400	22 000	22 200	20 500			20 100			22 900	150 000
	Mali		130 000							170 000			300 000
	Niger	35 000	75 000	40 000									150 000
	Nigeria		252 500				202 000	100 600	150 100	344 500		50 300	1 100 000
	République de Guinée-Bissau		67 000	30 000			35 000			24 000			156 000
	République du Congo	20 000	35 000	25 000	30 300	35 400				30 300			176 000
	Sénégal		45 000					25 000	30 000	50 000			150 000
Sierra Leone		200 000	108 000									308 000	
Togo		46 500	22 500	38 000	43 000							150 000	
<b>Total Afrique occidentale et centrale</b>		<b>216 700</b>	<b>1 474 700</b>	<b>439 500</b>	<b>351 600</b>	<b>868 500</b>	<b>125 600</b>	<b>170 100</b>	<b>222 600</b>	<b>1 440 100</b>	<b>0</b>	<b>140 600</b>	<b>5 450 000</b>
<b>Total général</b>		<b>677 400</b>	<b>4 786 900</b>	<b>1 180 100</b>	<b>2 205 600</b>	<b>3 456 400</b>	<b>1 466 100</b>	<b>859 300</b>	<b>1 201 500</b>	<b>5 114 300</b>	<b>160 000</b>	<b>874 400</b>	<b>21 982 000</b>

<sup>(a)</sup> En plus du montant indiqué ci-dessus, il a été convenu de transférer un total de 18 000 USD au bureau de pays de l'OIM au Guatemala en concertation avec les équipes de pays respectives des Nations Unies.